
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Quarante et unième séance – Mercredi 21 février 2001, à 20 h 30

Présidence de M. Bernard Paillard, président

La séance est ouverte à 20 h 30 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. André Hediger*, conseiller administratif, *M^{me} Sophie Christen*, *MM. François Henry, Jean-Luc Persoz* et *René Winet*.

Assistent à la séance: *M. Alain Vaissade*, maire, *M. Manuel Tornare*, vice-président, *MM. Christian Ferrazino* et *Pierre Muller*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 8 février 2001, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 20 février et mercredi 21 février 2001, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

3.a) Rapports de majorité et de minorités de la commission des travaux chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de quatre crédits pour un total de 73 000 000 de francs, ramené à 67 201 700 francs, soit:

- un crédit de 62 377 600 francs, ramené à 55 005 000 francs, destiné à la construction d'un Musée d'ethnographie, variante 1 du projet lauréat du concours d'architecture, comprenant un bâtiment administratif et un bâtiment d'exposition et de dépôt, situé à la rue Charles-Sturm, sur les parcelles 4067, 7159, feuille 3, 7172, feuille 5, 4146, 7182, 7183, feuille 7, 4362, 4364, 7234, 7235, feuille 13, section Cité, et 2339, 3028, feuille 27, 3047, 3049, 3051, feuille 33, section Eaux-Vives du cadastre de la Ville de Genève;
- un crédit de 683 700 francs destiné à l'aménagement des trottoirs situés rue Ferdinand-Hodler, boulevard des Tranchées, rue Charles-Sturm et boulevard Helvétique;
- un crédit de 1 842 500 francs, ramené à 1 794 000 francs, destiné aux aménagements extérieurs situés sur la place Emile-Guyénot et sur le mail arboré de la rue Charles-Sturm, ainsi qu'à la construction de la passerelle piétonne entre la rue Charles-Sturm et la promenade de l'Observatoire;
- un crédit de 3 841 200 francs, porté à 5 464 000 francs, destiné à l'ameublement et à la muséographie du Musée d'ethnographie, du bâtiment administratif et du dépôt de voirie à la rue Charles-Sturm;

- un crédit de 4 255 000 francs destiné à la reconstruction d'un dépôt de voirie jouxtant le musée et donnant sur le boulevard Helvétique et dont les superstructures devront permettre aux piétons un accès direct entre la plateforme du musée et le boulevard Helvétique (PR-40 A/B/C/D)¹.
- 3.b) Rapport de la commission des travaux chargée d'examiner la motion de M. Sami Kanaan, renvoyée en commission le 21 mars 2000, intitulée: «Création d'une fondation pour le nouveau Musée d'ethnographie» (M-78 A)².
- 3.c) Rapport de la commission des travaux chargée d'examiner la motion de M. Alain Comte, M^{mes} Eustacia Cortorreal, Hélène Ecuyer, Monique Guignard, Liliane Johner, MM. Guy Jousson, Alain-Georges Sandoz, François Sottas et M^{me} Marie-France Spielmann, renvoyée en commission le 21 mars 2000, intitulée: «Pour l'étude des deux variantes de construction du Musée d'ethnographie» (M-79 A)³.

Suite du premier débat

Le président. Nous reprenons notre débat là où nous en étions restés. La parole devrait être à M. Juon, qui n'est pas encore là, nous passons donc à M. Mouhanna.

M. Souhail Mouhanna (AdG/S). Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je regrette qu'une grande partie des bancs soient inoccupés, mais je me réserve la possibilité d'intervenir une nouvelle fois si j'estime que ce que j'ai à dire doit être entendu par plus de monde. J'aimerais tout d'abord rappeler que le mouvement auquel j'appartiens, le mouvement SolidaritéS, est en faveur du Musée d'ethnographie. Il est pour le projet de musée qui nous a été soumis par le Conseil administratif et qui a été défendu tout à l'heure par un certain nombre de personnes, notamment par M. le maire. Je voudrais également dire que, si notre mouvement est en faveur de ce musée, c'est pour les multiples raisons que M. Jacques François a présentées hier soir de manière très claire et précise. Par ailleurs, plusieurs des collègues parmi les conseillers municipaux ont

¹ Rapports, 3730.

² Rapport, 3731.

³ Rapport, 3731.

avancé un certain nombre d'arguments qui correspondent parfaitement aux nôtres. En ce qui concerne l'intervention de M. Vaissade lors de la séance de 17 h, j'aimerais souligner que ce dernier nous a donné un certain nombre d'éléments qui nous confortent dans notre adhésion au projet du nouveau Musée d'ethnographie. J'aurais toutefois aimé que M. Vaissade intervienne déjà hier avec une plus grande fermeté et qu'il nous apporte à ce moment-là les éléments qu'il nous a fournis aujourd'hui. Cela nous aurait peut-être permis d'économiser un certain nombre d'interventions et d'interrogations.

Je ne vais pas essayer de développer les raisons pour lesquelles nous sommes en faveur du nouveau Musée d'ethnographie, car, je viens de le dire, cela a déjà été expliqué de long en large. En revanche, ce que j'ai entendu tout à l'heure dans les interventions de plusieurs personnes qui se sont prononcées contre le projet de ce musée, et surtout dans les différentes interventions de M. Queloz, m'amène à relever un certain nombre d'incohérences et de contradictions. Pour commencer, je dois signaler qu'il y a effectivement au niveau de mon groupe, Alliance de gauche, Solidarités et Indépendants, une divergence avec nos alliés, le groupe des Indépendants; cela montre bien que le mot «Alliance» prend tout son sens en la circonstance. J'ajoute que, dans cette affaire, les frontières traversent quasiment tous les groupes.

En ce qui concerne le Parti libéral, quand je lis ce qui est écrit dans le journal, je constate qu'une conseillère d'Etat et un ancien conseiller d'Etat nous appellent à voter pour le projet de musée. Je crois savoir également que la députation libérale au Grand Conseil est, elle aussi, favorable au projet de musée. Je ne sais donc pas si M. Queloz parle au nom du Parti libéral tout entier quand il dit «le Parti libéral» ou s'il parle uniquement au nom du groupe libéral de la Ville de Genève; quoi qu'il en soit, c'est le problème de ce parti, et je n'ai aucune raison d'essayer de le résoudre.

D'autre part, j'ai entendu le Parti démocrate-chrétien, par la bouche de M. Guy Mettan tout à l'heure, développer une argumentation qui m'a vraiment beaucoup surpris. Pourquoi? Tout simplement parce que, si je comprends bien M. Mettan, rien n'est bon dans ce projet, ni l'emplacement, ni le coût, ni l'équipement, ni rien du tout, et je me demande s'il y a deux Partis démocrates-chrétiens dans notre Conseil municipal. J'ai pris les rapports PR-40 A/B/C/D et j'ai relu la discussion générale; à aucun moment, je n'ai trouvé, dans les discussions qui ont eu lieu au sein de la commission des travaux, le moindre argument ressemblant à l'un ou l'autre des arguments développés par M. Mettan. Même au niveau du vote, je constate que, sur les deux personnes qui représentent le Parti démocrate-chrétien à la commission des travaux, une a voté oui et l'autre s'est abstenue. Je me demande ce qui a bien pu se passer – est-ce dû au fait que nous soyons en séance plénière, qu'elle est retransmise à la télévision, ou alors à certains calculs

électoraux? – pour que le Parti démocrate-chrétien nous serve ce soir une partition qui n'est pas celle que je pensais en lisant le rapport de la commission.

Pour revenir aux contradictions et aux incohérences que j'ai relevées, j'aimerais maintenant parler de l'emplacement; la place Sturm est-elle appropriée ou non? Il faut dire que, quel que soit le lieu choisi, il posera un certain nombre de problèmes, M. Vaissade l'a déjà souligné tout à l'heure. Je ne parlerai pas du fait que les musées sont regroupés sur une même partie de la ville, mais, lorsque j'entends, par exemple, certains se plaindre en disant que cet emplacement va être très difficile d'accès en voiture et que cela va poser d'énormes problèmes, je me demande s'il faut vraiment créer des parkings pour que tous les visiteurs d'un musée puissent parquer leur voiture juste à côté. Prenons, par exemple, le Musée du Louvre, à Paris, croyez-vous, avec les centaines de milliers de visiteurs chaque année, que la place de la Concorde suffirait pour construire un parking pour toutes ces voitures? Je pense que ce sont là des arguments absolument inacceptables et qui n'ont strictement rien à voir avec le problème qui nous préoccupe.

J'ai également entendu certains, qui appartiennent d'ailleurs à différents groupes ou à différentes fractions, dire que ce musée ne peut pas être agrandi. Mais ce sont les mêmes qui plaident pour un musée plus petit, alors il faudrait savoir! Est-ce que nous voulons un espace plus petit, puisque certains proposent un musée comme celui de Bulle ou encore un musée rural ou quelque chose de ce genre? Ce sont les mêmes qui reprochent au musée prévu d'être trop petit et de ne pouvoir être agrandi par la suite. M. Queloz nous dit, par exemple, j'ai ici, entre autres... (*Remarque de M. Queloz.*) Monsieur Queloz, les personnes qui veulent répliquer ont parfaitement le droit de s'inscrire, de prendre la parole et de prendre le temps qu'il leur faut; je le rappelle, je n'ai jamais interrompu qui que ce soit dans ce Conseil municipal, je crois que vous le reconnaissez les uns et les autres.

Alors, que nous dit M. Queloz dans son rapport de minorité? Il nous dit à la page 61 des rapports PR-40 A/B/C/D – cela vous donnera une idée de cette incohérence absolument invraisemblable – la chose suivante, en parlant des objets: il faut absolument agrandir, il faut penser que, «en 2050 déjà, le musée devrait pouvoir, au minimum, quadrupler sa surface s'il veut rester attractif», parce qu'il faut trouver de la place pour les objets. Ensuite, un peu plus loin, à la page 63, dans son rapport, il nous dit qu'un «musée d'ethnographie doit être attractif...», que l'«objet n'est que le témoin de l'histoire» et que «l'ethnographie n'est pas une collection d'objets». Alors, il faut savoir, Monsieur Queloz, s'il faut vraiment de la place pour tous les objets; vous voulez d'ailleurs de la place également pour les objets que nous n'avons pas encore acquis pour des années et des années! Vous voulez un musée quatre fois plus grand et vous avez même parlé de deux cent trente ans par rapport à une certaine durée pendant laquelle le musée devrait s'ins-

crire. Pour ma part, j'espère que d'ici deux cent trente ans, ce musée servira à d'autres choses, à d'autres besoins et qu'on construira des bâtiments beaucoup plus grands, beaucoup plus imposants pour d'autres destinations. Je ne sais d'ailleurs pas si M. Queloz est en mesure de nous dire ce qui va se passer d'ici deux siècles et un tiers!

Je voudrais également parler des coûts, que certains trouvent exorbitants. A ce sujet, j'aimerais rappeler, et cela a été dit par M. Vaissade, qu'il s'agit d'un budget d'investissement qui est étalé sur un certain nombre d'années. Dans le programme d'investissements quadriennal, par exemple, il y a 30 millions entre 2001 et 2004, à savoir 8 millions, 10 millions et 12 millions, et cela s'inscrit dans le cadre du programme d'investissements quadriennal, qui, comme vous le savez, représente depuis bon nombre d'années, au niveau des investissements de la Ville de Genève, quelque chose comme une centaine de millions, alors que dans les années 80, les uns et les autres s'en souviennent certainement, les investissements de la Ville de Genève étaient beaucoup plus importants. Mais, en tout cas, le nouveau Musée d'ethnographie est inscrit dans le programme d'investissements quadriennal, et les crédits qui y figurent vont se monter à une dizaine de millions en moyenne par année. Ces quelque 10 millions annuels vont générer un budget de fonctionnement qui pourrait être à environ 10, 12 ou 15%, soit 1,5 million à 2 millions de francs par année. Par conséquent, du point de vue des charges pour la Ville de Genève, ce n'est pas quelque chose d'absolument insupportable pendant les années qui viennent.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger les emplois, puisque certains nous ont habitués, chaque fois qu'il s'agissait d'investir de l'argent, à nous parler précisément d'emplois. Il faut dire que je n'ai entendu personne parler d'emplois ce soir. Admettons que cela tourne autour de 100 millions globalement, le nouveau Musée d'ethnographie va générer des emplois, et de bons emplois, puisqu'il s'agit justement de contribuer à servir la paix, et je dirai encore quelque chose à ce sujet tout à l'heure, alors que certains, les mêmes d'ailleurs qui s'opposent à ce musée, auraient trouvé tout à fait normal qu'on investisse des dizaines de millions par exemple pour attirer l'Organisation mondiale du commerce à Genève. Certains trouvent normal que les collectivités publiques dépensent des centaines de millions de francs pour protéger les participants au Forum de Davos, pour que ces gens-là puissent, en toute impunité, élaborer les plans qu'il faut pour piller le monde au profit de quelques-uns. (*Protestations.*) Oui, on vous a vus les uns et les autres!

Ce que je tiens à dire encore, c'est qu'il y a également derrière ce musée une activité économique qu'il ne faut pas négliger. Par rapport à certaines interventions, notamment celles du Parti radical, j'aimerais soulever que ce parti, à juste titre, propose par exemple que les participants extérieurs puissent apporter plus

d'argent. Nous sommes tout à fait d'accord avec ce point de vue, mais il y a une chose que je n'ai pas très bien comprise dans l'argumentation de ce parti. Il nous dit que, si on vote 45 millions de francs, on construit le gros œuvre, les supports, un certain nombre de choses, mais qu'on n'avance pas dans la deuxième phase si les apports extérieurs ne sont pas là. Je crois que celui qui croyait prendre est plutôt pris dans cette histoire; on se fait piéger. Admettons que ces 45 millions de francs aient été débloqués pour construire les ouvrages en question, mais, par la suite, si on ne peut pas continuer les travaux parce que les apports extérieurs ne viennent pas – et on peut imaginer que certains ne voudront pas verser l'argent nécessaire – que diraient les citoyens? Si on croit pouvoir inciter les donateurs à verser des fonds à ce moment-là, alors qu'on a stoppé le chantier, je crois qu'on se trompe lourdement, tout simplement parce que les citoyens ne comprendraient pas que la Ville de Genève construise la moitié d'un ouvrage et qu'elle le laisse ensuite en rade pendant des années. On aura une très lourde responsabilité politique vis-à-vis des citoyens; ce n'est donc pas la meilleure méthode. La meilleure méthode, c'est celle qui consiste à donner un signal politique fort que nous voulons ce musée et que, à partir du moment où nous le voulons, nous souhaitons également que le Conseil administratif, que l'ensemble de celles et ceux qui tiennent à ce que ce musée soit réalisé obtiennent le maximum de concours et d'apports extérieurs. Il est évident que les citoyens de la Ville de Genève ont le droit de voir les autres participer à l'effort qu'ils fournissent depuis de nombreuses années, notamment dans le domaine culturel, pour le bien de tous.

Je voudrais aussi relever qu'en ce qui concerne le Parti radical sa position contraste avec celle qu'il a eue lorsqu'il s'est agi du Théâtre de Carouge.

Le président. Vous avez parlé pendant dix minutes, Monsieur Mouhanna.

M. Souhail Mouhanna. Je vais conclure en une minute. A travers vous, Monsieur le président, j'aimerais dire à M. Queloz et à d'autres qu'il y a toujours deux catégories de gens, d'une part, ceux qui croient que le monde se termine à l'horizon et, d'autre part, ceux qui pensent que le monde commence précisément à l'horizon. Je voudrais dire à M. Queloz et à d'autres personnes ici présentes qu'ils prennent donc un peu de hauteur et qu'ils verront ainsi que le monde n'est pas exactement celui qu'ils croient; il exige d'être mieux connu aujourd'hui si nous voulons qu'il soit meilleur demain. Pour ma part, je pense que ce musée y contribue. (*Applaudissements.*)

Le président. La parole est à M. Juon.

M. Roman Juon, ancien président de la commission des travaux (S). Merci, Monsieur le président, de m'avoir remis dans le circuit. J'étais en effet absent tout à l'heure et je vous prie de m'en excuser.

M. Queloz représente apparemment le Parti libéral, qui est très silencieux derrière lui; il faut dire que nous ne sommes pas habitués à pareil silence dans des situations semblables. En général, les membres de ce parti se lèvent les uns après les autres, car ils ont des choses de haute valeur à dire et que je respecte beaucoup. Je respecte aussi ce rapport, que j'appellerais «mineur», et non pas «de minorité», parce que, pendant une année – donc depuis le moment où j'ai commencé à présider la commission des travaux – M. Queloz n'a cessé de collecter des informations pour démolir le projet du nouveau Musée d'ethnographie à la place Sturm. Depuis la première minute où il en a été question, et certainement déjà bien avant, il a décidé que ce Musée d'ethnographie ne se ferait pas, non seulement pas à cet endroit-là, mais nulle part ailleurs. C'est en effet très facile de dire que, pour Genève, il faut un musée comme ceci et comme cela, en trouvant tous les défauts possibles au projet de la place Sturm et en ayant recours à des clichés, comme vous l'avez fait hier soir, Monsieur Queloz; c'était nettement nul. Cela me fait honte, parce que nous avons aussi des responsabilités politiques devant nos citoyens qui nous écoutent, qui nous regardent ou qui lisent ce qui se passe dans la presse, et je crois que ce n'est pas la meilleure image pour une Genève qui a envie de réaliser, de construire, d'avoir des projets.

Ce qui me gêne aussi, et cela peut s'expliquer, c'est le silence des professionnels, des architectes, des ingénieurs, des constructeurs, de tous ceux qui sont intéressés au construit, au bâti de Genève, parce qu'on ne construit plus rien. Je ne vous apprends rien. On a sans arrêt des référendums, et de toutes parts; de toute façon, il y en aura d'autres. Alors, ce qui m'intéresse, c'est une discussion, par exemple sur des projets. Les architectes ont disparu du projet, plus personne ne s'exprime, plus personne ne parle, plus personne ne débat sur des projets, et Genève n'est plus capable de produire des projets. Je trouve que c'est grave. Peut-être n'avons-nous plus de débats avec ces professionnels de la construction, notamment avec nos jeunes architectes – mais les plus anciens aussi – parce que ceux-ci ne viennent plus participer aux débats, n'apparaissent plus, se taisent et se terrent, ou, à la limite, ont peur ou sont dégoûtés. C'est grave, car notre société, notre Genève, que ce soit au niveau cantonal ou municipal, est, à mon avis, profondément malade et atteinte.

Je citerai un certain nombre de personnes, ce sera vite fait, Marc Saugey et ses disciples, Louis Vincent, René Serber, René Schwertz, Henri Lesemann, qui formaient ce que l'on appelait «le Gang», à l'époque; c'était un groupe de réflexion, cela existait. Vous aviez aussi Eugène Baudoin, le directeur de l'École d'architecture – dans les journaux, on parlait beaucoup de ces personnes – les frères Honegger, qui ont construit énormément de bâtiments; c'étaient les

premiers à réaliser de grands appartements bon marché. Vous aviez Jean-Marc Lamunière, qui vit toujours et qui apparaît de temps en temps, ainsi que sa descendance. Ensuite, vous aviez Bréra, Paul Waltenspiühl, Arthur Bugna, Maurice Braillard, Arnold Lechel, Albert Cingria et, enfin, même Le Corbusier. Ce dernier, avec l'Organisation des Nations Unies (ONU), construite selon ses souhaits... (*Remarque.*) Moi, je ne rigole pas, car je pense que ce qui se passe est sérieux, c'est même grave.

Une autre chose, sur le plan suisse: les Suisses allemands nous donnent la leçon. Je vais vous donner deux exemples, volontairement tout à fait opposés. Je prends tout d'abord l'exemple que vous pouvez lire ces jours: Bâle va rénover son stade pour 200 millions de francs. Les Bâlois le rénovent simplement, pour que ce soit bon marché! Il n'empêche qu'ils le font, ils vont l'inaugurer. Que se passe-t-il? Tout à coup, les spectateurs se rendent à ce stade, et j'entends des chiffres de 22 000 spectateurs. Est-ce que nous avons un potentiel, un intérêt, une passion comme cela à Genève avec le Servette? Ici, c'est n'importe quoi! Nous n'arrivons même pas à 5000 spectateurs! Il y a quand même quelque chose qui prouve que nous sommes malades.

L'autre exemple, c'est le Centre de la culture et des congrès de Lucerne, qui a coûté 200 millions de francs! Bien sûr, les Lucernois ont pris un architecte de renom, Jean Nouvel, c'était leur choix; toujours est-il qu'ils ont mis 200 millions de francs à disposition pour construire cet édifice, qui est reconnu sur le plan suisse, en Europe et dans le monde entier; il passe en effet dans toutes les revues.

Que se passe-t-il à Genève? On n'ose pas! Alors, qu'est-ce qu'on a fait? On a fait un concours, on a fait un projet, qui est reconnu de qualité, mais adapté à Genève. Quelqu'un de la commission des travaux – je ne sais pas si c'était M. Queloz, je ne veux pas tout mettre sur son compte – disait: «Si on avait eu un architecte comme M. Gehry pour nous faire un musée du type du Musée Guggenheim de Bilbao, alors cela aurait été un véritable projet; nous l'aurions accepté.» Arrêtez, vous n'êtes pas capables de vous décider, en tout cas certains d'entre vous – mais pas tous, et j'espère que cela représente une majorité – sur ce projet de musée d'ethnographie, et vous dites des choses de ce genre! C'est d'une malhonnêteté incroyable! Ceux qui ont proposé d'aller le mettre ici, d'aller le mettre là ne savent pas ce qu'ils veulent. Cela fait vingt ans que cela dure et ce n'est pas près de finir. Vous ne voulez pas de ce musée et, à la limite, vous ne voulez aucun musée. Cela, c'est différent, mais alors dites-le carrément.

En fait, certains minoritaires, des Indépendants ou des libéraux – je regrette pour les Indépendants, parce que c'est également avec ce groupe que nous, l'Alternative, avons tous été élus pour faire une majorité, néanmoins, je considère cela comme un accident – que font-ils? Ils ratissent large, tout simplement parce qu'il y a des élections cantonales dans quelques mois. Que fait-on alors de tous

ceux qui pourraient voter pour l'Union démocratique du centre, parce que le nouveau Musée d'ethnographie de la place Sturm coûte cher, parce qu'ils pourraient avoir une réaction antidépenses? Eh bien, on les récupère, et là, un petit référendum contre le nouveau musée, il faut le reconnaître, cela peut faire une belle affaire. Je souhaite que vous ne gagniez pas sur ce point et – là, je m'adresse plus particulièrement aux libéraux – je dirai que vous vous trompez, parce que vous allez perdre votre image vis-à-vis de toute votre clientèle, qui est composée de personnes favorables à la culture et, par conséquent, au musée.

Pour ma part, notamment quand je travaille, je n'arrête pas de voir des gens qui disent qu'ils sont pour le musée et qui ne comprennent pas votre position. Alors, je vous le rapporte de la part de tous ceux que je connais – et j'en vois du monde! J'étais à Champel l'autre jour, pour mon travail. Mes camarades étaient là-bas; il y avait 40 personnes faisant partie d'associations, et tous disaient la même chose. Vous, libéraux, vous vous trompez; alors, si certains d'entre vous veulent maintenant passer aux W.-C., à la buvette ou ailleurs, profitez, c'est le moment ou jamais! Je vous le dis, j'en suis convaincu, vous faites de la politique politicarde, et ce n'est pas beau, c'est nul, c'est affreux, surtout depuis que l'on peut nous voir et nous entendre. Il y a, paraît-il, entre 30 000 et 40 000 personnes qui nous regardent et qui écoutent nos débats. Qu'est-ce que cela veut dire? Quelle est l'image que nous donnons quand nous parlons d'un musée? Je conçois que nous ne soyons pas d'accord, mais les arguments utilisés sont fallacieux, ils s'additionnent pour démolir, et cela est mauvais.

L'esprit de Genève, où est-il? On en parle tellement, on le met à toutes les sauces, mais il n'y a plus d'esprit de Genève. L'esprit de Genève, c'est mettre les choses à la cave, c'est enterrer, c'est ne rien construire. On reste au ras des pâquerettes. Ce n'est pas possible d'être comme cela! Nous avons fait quand même autre chose, nous avons aménagé les quais, l'ONU, etc., vous le savez mieux que moi. Quant à la place Neuve, comment a-t-elle été créée? Comme cela, par hasard, grâce à quelques généreux donateurs? Pas du tout! Elle est le fruit d'une volonté politique très claire. Aujourd'hui, nous n'en sommes même plus capables; je ne vais pas revenir sur le projet de la place Neuve lui-même, qui a capoté suite au référendum, mais, cela, c'est une autre histoire.

Ce que j'aimerais maintenant – et je le dis pour ceux qui croient au projet de musée de la place Sturm, car il faut y croire; certains l'ont dit ce soir, et je trouve très bien que ce soit Michel Ducret ou Souhail Mouhanna – c'est qu'on renverse la vapeur et qu'on se lance courageusement dans ce projet. Que ceux qui veulent faire de l'électorat se retrouvent minoritaires, nous verrons bien ce qui se passera. Face à Genève, nous avons une responsabilité, nous devons réaliser des projets; c'est aussi un signal de vie, cela veut dire qu'on vit, qu'on croit en quelque chose et cela se manifeste par des constructions, des projets, des programmes. On doit absolument y arriver!

Ce que je voulais dire pour terminer, c'est que nous ne devons pas oublier que notre canton perd chaque année des jeunes gens – et, là, je suis sérieux, Monsieur Fischer, écoutez un petit coup, il s'agit de votre génération. En effet, combien y a-t-il de jeunes qui quittent Genève pour toujours, mais pas pour aller à l'étranger, ou alors vers un autre étranger? Pour ce qui est des suicides, nous battons les records. Pourquoi? A cause du mal-vivre. Ces jeunes n'y croient plus du tout. Cela veut dire que y croire, c'est aussi se manifester, mais il faut dire que chez nous, partout, dans nos ménages, l'image de Genève est terne. Il s'agit donc de passer à un autre stade, c'est-à-dire de réaliser un projet, comme le nouveau Musée d'ethnographie. C'est précisément pour cette raison que, même s'il doit y avoir un référendum, je militerai jusqu'au bout pour ce Musée d'ethnographie, parce qu'on le mérite. On doit le construire pour les générations futures, et je dirais aussi pour poursuivre dans la voie qui a été choisie, lors du concours pour ce nouveau musée, en primant des jeunes, de jeunes architectes; rien que pour cela, je trouve qu'il vaut la peine de prendre le risque d'opter pour celui-ci. (*Applaudissements.*)

M. Jean-Pierre Lyon (AdG/I). C'est vous, Monsieur le président, qui m'obligez à intervenir, suite à votre communication sur la motion préjudicielle que j'ai déposée lors de la séance précédente pour essayer de relancer une véritable option sur le nouveau Musée d'ethnographie, qui pourrait rassembler une grande majorité d'entre nous, notamment ceux qui sont intervenus par rapport à l'aspect financier de cette affaire, et qui permettrait de réfléchir sur le lieu adapté à celui-ci.

Quant aux chiffres communiqués, ils sont assez extravagants et assez trompeurs. M. Vaissade, pour essayer de répondre aux différentes interventions sur l'historique de cette affaire, a changé un certain nombre de chiffres. J'étais au Conseil municipal, à la commission des travaux, lorsqu'il a été question de construire le Musée d'ethnographie au chemin de l'Impératrice, à la campagne Pictet; il s'agissait alors d'un coût de 56 millions de francs. Or, tout à coup, M. Vaissade annonce ce soir que le musée de la place Sturm coûtera 80 millions de francs! Je peux vous dire qu'il ne doit pas avoir fait recours à l'entreprise Bouygues qui diminue les prix; il doit plutôt avoir une sacrée entreprise d'amis qui savent augmenter les coûts de 10 ou 15% par année! Ce qui est regrettable ce soir, c'est le climat; tout le monde est en faveur d'un nouveau Musée d'ethnographie, mais ceux qui sont pour le projet actuel font passer les autres pour des réfractaires et des incapables qui n'ouvrent pas les yeux.

J'aimerais rappeler, suite à l'intervention de mon éminent collègue M. Souhail Mouhanna, qui a attaqué M. Guy Mettan, que ce dernier n'était pas contre le nouveau Musée d'ethnographie en tant que tel, mais contre son emplacement. Il faut

souligner que tous ceux qui sont en faveur de la proposition PR-40 ne parlent jamais de la rive droite. On peut alors se demander ce que sont les contribuables de la rive droite. Des «cochons de payants»! C'est comme cela qu'il faut les appeler, car ils n'ont aucun musée, rien du tout; en revanche, ils ont Palexpo, l'ONU, etc., mais, pour ce qui est de l'animation, c'est tout à fait nul. En effet, les théâtres sont tous sur la rive gauche; c'est la raison pour laquelle l'idée avait été émise, il y a douze ans, de changer de rive afin de créer une certaine diversification.

Ce qui me fait plaisir ce soir, c'est que ceux qui sont pour le musée, les partisans de la proposition PR-40 – parce qu'il faut les appeler comme cela – étaient très divisés il y a quelque temps au sujet de la ligne du tram 13, lorsqu'il s'agissait de réunir les gens autour d'une table. C'est marrant, ils n'en parlent plus, on oublie, c'est la grande union. Mesdames et Messieurs, ce que j'ai soulevé au niveau du chemin de l'Impératrice et de la campagne Pictet, c'est la question de l'extérieur du musée. Beaucoup de personnes sont intervenues dans cette salle, des gens qui sont en faveur du projet de musée de la place Sturm, mais personne n'a abordé ce sujet. Lorsqu'on avait étudié le projet de musée d'ethnographie au chemin de l'Impératrice, il y avait en effet des possibilités de réaliser à l'extérieur des expositions destinées à être dehors, dans la vie, mais qu'on est obligé actuellement de mettre dedans. De cela, personne n'en parle. Les grands spécialistes de l'ethnographie n'en parlent pas.

Pour ma part, je suis assez surpris de constater que le projet d'amendement de l'arrêté I de la proposition PR-40 présenté par M. Vaissade lors de la séance précédente est complètement faux, il est même trompeur. On nous présente en effet une liste: M. tel et tel, l'Etat vont donner X millions de francs; X millions par-ci, X millions par-là; à un moment donné, j'ai cru qu'on allait retrouver le montant global prévu pour le projet de la place Sturm. En définitive, qui a vu la liste des contributeurs? Personne! Certains m'ont dit qu'ils ont entendu des bruits à la commission des travaux, avec un certain nombre de faits, mais, pour le moment, qui a vu la liste et qui a vu les faits? Normalement, quand il y a une subvention ou une allocation provenant de quelqu'un d'extérieur à notre commune, le libellé de l'arrêté doit mentionner X millions, la somme totale du projet, moins la somme qui nous est allouée. Mais, dans le cas précis de l'arrêté I amendé par M. Vaissade, on nous fait savoir qu'il y aura un total de 55 millions de francs, et c'est tout. Si des gens qui prévoyaient d'allouer une subvention importante changent tout à coup d'avis et ne la versent pas, que va-t-il se passer? M. Ferrazino, responsable de la construction du musée, va dire et redire: «Crédit complémentaire, crédit complémentaire.» Ensuite, on dira: «M. Ferrazino fait mal son boulot et c'est pour cela qu'on doit payer maintenant un surplus.»

Par conséquent, j'estime que l'arrêté I tel que M. Vaissade a proposé de l'amender doit être complété, quitte à ce que le président fasse une interruption de séance pour que cela puisse se faire, sinon, c'est une aberration totale. A ceux qui

sont pour le nouveau Musée d'ethnographie à la place Sturm, qui sont sûrs que cela va enfin se réaliser, je peux dire que c'est un trompe-l'œil national! (*Rires.*) Tous ceux qui vont voter en faveur de cela voteront la tête dans le sac, je vous le dis, Mesdames, Messieurs, vous qui êtes pour le musée, les grands promoteurs de celui-ci, M. Juon, qui nous a fait une grande théorie – mais j'attends toujours son avis au sujet de la ligne 13, car je ne l'ai pas beaucoup entendu à ce propos...

M. Jean-Marc Guscetti (L). Bravo!

M. Jean-Pierre Lyon. Je le répète, l'amendement à l'arrêté I de M. Vaissade n'est pas correct. Monsieur le président, vous m'avez fait comprendre que le règlement, c'est le règlement, alors je vous dirai que, pour respecter ce règlement, les arrêtés doivent être libellés de façon exacte. A ceux qui approuvent la motion préjudicielle que j'ai présentée lors de la séance précédente pour ce qui est de l'emplacement du musée, je dirai de voter non à la proposition PR-40, parce que ce sera le seul moyen de faire passer cette motion pour qu'on construise un véritable musée d'ethnographie.

Tout à l'heure, dans mon intervention, j'ai oublié de parler d'un fait important. Plusieurs personnes s'étonnent d'apprendre qu'il ne sera pas possible d'agrandir le bâtiment prévu à la place Sturm, même d'un mètre. Si vous connaissez la campagne Pictet, vous devez savoir qu'on pourrait doubler le musée si tout à coup le besoin se faisait sentir, et les mètres carrés ne sont pas réduits comme ils le sont à la place Sturm; c'est un vrai musée qui est proposé. Si un complément se révélait nécessaire, je peux vous dire que le Conseil municipal voterait la tête haute. Un tel musée ne coûterait pas 100 millions de francs et les travaux ne dureraient pas sept ans, car ce nouveau Musée d'ethnographie pourrait être réalisé en moins de trois ans. Alors, sept ans ou trois ans de travaux, que choisissez-vous? D'autre part, ne laissez pas tomber la rive droite, Mesdames, Messieurs!

Le président. J'aimerais rappeler aux personnes qui se trouvent à la tribune qu'il n'est pas souhaitable qu'elles manifestent. Je vous rappelle à ce sujet l'article 36, alinéa 1, du règlement du Conseil municipal: «Pendant les séances, le public est assis à la tribune et garde le silence. Toute marque d'approbation ou de désapprobation lui est interdite.» Je crois que votre présence seule est parlante.

M. Pierre Reichenbach (L). Mesdames et Messieurs, c'est un libéral qui intervient, et je vous prie, Monsieur le président, de signifier à notre collègue Juon qu'il a participé à faire capoter le Musée d'ethnographie du chemin de

l'Impératrice! Peut-être que je me trompe, mais il me semble qu'il était membre du Conseil municipal à l'époque, alors, les leçons, il faut qu'il les garde pour lui ou qu'il relise le *Mémorial*.

Revenons à mon intervention, qui est plus intéressante. (*Rires.*) Mesdames, Messieurs, dans nos interventions d'entrée en matière, nous avons, sur tous les bancs, souhaité qu'un montage financier nous soit fourni préalablement à tout acte de vote pour cette réalisation. D'ailleurs, lors de l'audition de représentants de la Société des amis du Musée d'ethnographie – oui, Monsieur Juon, nous les avons vus, au Parti libéral – nous leur avons fait les mêmes remarques. Sur tous les bancs, il a été suggéré la création de fondations, de groupements publics financiers, avec des privés, des collectivités publiques, le Canton et même la Confédération. Ce soir, le projet qui nous est soumis dans les rapports PR-40 A/B/C/D ne contient que des promesses.

Je suis ingénieur, Monsieur Juon, et je ne suis pas du tout intéressé par le projet, mais, en revanche, j'ai la chance de construire. Ma liste de références est très longue, et je peux parler en connaissance de cause. Sachez, chers collègues, que je me refuserai d'analyser la technicité, la muséographie; les spécialistes l'ont fait, et fort bien. Je laisserai aux membres de mon parti et à d'autres le soin d'en débattre, d'ailleurs de manière souvent contradictoire.

Comme vous pouvez le penser, à l'instar de mon collègue Lyon, je suis un «dinosure» et j'ai connu les cinq projets de musée d'ethnographie: celui du boulevard Carl-Vogt, de la campagne Pictet, du chemin de l'Impératrice, du Palais Wilson, de Conches et maintenant celui de la place Sturm. Cette plaisanterie où, chaque fois, j'ai voté oui, sauf ce soir, parce qu'on verra ce qui se passe, cette plaisanterie coûte 40 à 100 millions de francs, et cela m'a amené à faire certaines réflexions. Mon intervention sera basée, d'une part, sur des considérations et une réflexion financière et, d'autre part, sur une comparaison, qui ne seront peut-être pas raison pour certains. Toutefois, les mécanismes sont presque les mêmes, mise à part l'intervention de M. Vaissade tout à l'heure.

Je rappellerai qu'en 1988, pour la mise en œuvre de la couverture des voies CFF à Saint-Jean, on a utilisé les mêmes procédés que pour imposer le projet de musée à la place Sturm. Il y avait les groupes de pression, il y avait les promesses électorales, et le Conseil municipal a été contraint, à son corps défendant, de voter le projet! J'en ai parlé à des Amis du musée, qui m'ont dit: «Vous n'auriez pas dû le voter, peut-être qu'ainsi on aurait eu l'argent pour construire le nouveau Musée d'ethnographie.» Mais, malheureusement, on l'a fait, et on l'a fort bien fait. La Ville a dû payer 53 millions de francs, les CFF n'ont versé que 2 120 000, l'Etat 15 millions, et il y a eu un demi-million de frais d'étude. Le montage financier non abouti, le refus d'entrer en matière pour une discussion de droit de superficie avec les CFF étaient avérés, parce qu'on nous a même refusé de discuter d'un

droit de superficie avec les CFF, puisqu'on avait la meilleure des solutions... En somme, on y a mis des constructions qui ne rapportent rien à la Ville, mais le contribuable genevois sait maintenant qu'avec les crèches – non abouties d'ailleurs – le centre social, les aménagements, soit près de 13 millions de francs, le budget a été complètement dépassé! M. Ferrazino nous a confirmé, lors d'une dernière séance, que les 70 millions prévus ont passé à 140 millions de francs! Cela s'explique par la longue durée des travaux – je reviendrai tout à l'heure sur ce point – mais aussi par la manière qu'a le Conseil administratif de nous présenter ses propositions: il s'agit d'une fâcheuse habitude de faire du «saucissonnage invétéré». Je vous rappelle que le coût était dépassé de 200%, c'est bon à savoir.

Ce soir, M. Vaissade nous dit qu'il prend un engagement. Dès lors, que deviennent ces 100 millions prévus pour le nouveau Musée d'ethnographie? Monsieur le maire, je prends note formellement que ce soir vous vous engagez, vous engagez la Ville, à hauteur de 55 millions de francs, et, je vous l'ai dit au début de cette soirée, vous engagerez probablement votre cassette, parce que si nous votons 55 millions de francs, il n'y aura pas un centime de plus! En préambule, je pense aussi que sept ans pour la réalisation de ce musée est une période bien trop longue. A l'étranger, quand on réalise un musée, aussi grand soit-il, on ne dépasse jamais les durées que nous avons à Genève, peut-être que ce sont les contradictions, peut-être que ce sont les contestations, et peut-être beaucoup d'autres choses encore. Pour ma part, je pense qu'une durée de travaux du gros œuvre de trois ans devrait être un maximum. Je pense aussi aux habitants de la ville, car avoir des camions qui passent dans les rues pendant sept ans, avec tout ce que cela comporte comme nuisances pour la circulation, ce n'est pas possible, Messieurs les conseillers administratifs; trouvez des solutions qui soient acceptables pour les habitants; en effet, ce qui se passe en ville de Genève devient inacceptable. Dès lors, il faudra geler les marchés et, pour ce faire, il faudra que le concept financier soit avéré, pas uniquement constitué de vagues promesses.

Il faut dire que ce soir nous partons avec un handicap, et ce handicap, Mesdames, Messieurs, c'est ce qui, peut-être, crée au sein du Conseil municipal un débat qui n'est pas souhaitable, puisque sur tous les bancs nous voulons un musée d'ethnographie. J'ai la fierté de vous dire, chers collègues, que chaque fois qu'on nous a proposé un musée d'ethnographie – comme je l'ai dit tout à l'heure, il y en a eu cinq, quatre pour être plus précis – j'ai voté oui, et les quatre fois je me suis fait léser, avec un «B». J'affirme que, si nous ne prenons pas des dispositions pour construire ce musée avec célérité et avec sérieux, les dépassements de budget seront exorbitants. Contrairement aux habitudes qu'elle a prises ces dernières années, la Ville ne pourra plus saucissonner ses propositions, et c'est souhaitable. Ce n'est pas un miracle de ne pas saucissonner des propositions; mais nous avons pris l'habitude de faire le contraire; tout ce qu'on entreprend comme grands travaux, on le fait sous forme de «saucisson» que l'on débite en petites ou en

grandes tranches! Par conséquent, étant donné que la durée des travaux est prolongée, on a des dépassements de crédit!

Permettez-moi, chers collègues, de souligner aussi l'angélisme des Verts et des socialistes, car cela me fait peur. Les affirmations d'hier soir concernant les Charmilles, où il a été dit que seuls les imbéciles ne changeaient pas d'avis, m'ont fortement inquiété. J'espère que ceux qui ont affirmé cela ne vont pas changer d'avis pendant la durée des travaux et dire: Mesdames, Messieurs, nous nous sommes trompés, nous nous sommes plantés, le nouveau Musée d'ethnographie, il ne fallait pas le faire là! En effet, une fois que nous aurons voté le crédit, il faudra aller de l'avant.

Enfin, en conclusion, je voudrais que l'on fasse une petite réflexion. Si les engagements du Conseil administratif ne sont pas respectés, si M. Vaissade ne prend pas l'engagement, j'ai dit, de payer tout dépassement de crédit sur sa cassette personnelle, celui qui sera lésé, c'est le contribuable de la Ville, qui n'acceptera pas du tout la situation. C'est pour cela que je suis un peu gêné de voter un projet qui, pour moi, est un aboutissement de beaucoup de travaux dans les commissions, mais qui n'est peut-être pas l'aboutissement souhaitable pour la Ville de Genève. (*Quelques applaudissements.*)

Le président. En vertu de l'article 87, alinéa 2, du règlement du Conseil municipal, la parole est à M. Broggin, auteur du rapport M-79 A. Je vous rappelle que nous traitons trois objets dans un même débat, objets que nous voterons séparément à la fin.

M. Roberto Broggin, rapporteur (Ve). Ne pas léser, effectivement, j'ai entendu cela à l'instant et je crois que c'est important. Ne pas léser les donateurs, ne pas léser le legs Lancoux qui nous a été annoncé par M. le maire le 25 septembre 2000 devant la commission des travaux, ne pas léser les volontés de la Société des amis du Musée d'ethnographie, qui a réuni un certain montant, ne pas léser les différents donateurs et différentes volontés qui se sont exprimées, voilà, Monsieur Reichenbach, il ne faut pas léser non plus l'Association des communes genevoises, qui s'est engagée à verser une certaine somme, ni la commission des travaux du Grand Conseil, qui a voté à l'unanimité 10 millions de francs pour le Musée d'ethnographie qui se réalisera à la place Sturm. Tous les donateurs extérieurs à la Ville de Genève, c'est-à-dire ni les contribuables ni la Ville elle-même, verseront, M. le maire vient de nous le signifier, 31 millions de francs – ce qui est davantage que ce que nous savions à la commission des travaux – parce qu'il y a un fort enthousiasme pour ce projet. Si vous aviez lu attentivement les rapports et les notes de séance, que vous pouvez trouver sur IntraCM, vous pourriez savoir

qu'il y a eu un fort enthousiasme de la part des ethnologues, des Amis du Musée, des différentes collectivités pour ce nouveau Musée d'ethnographie. Alors, ne cassons pas cette dynamique, parce que nous aurons certainement des fonds supplémentaires si nous votons le projet ce soir avec un enthousiasme raisonné.

Il faut effectivement être raisonnable; bien sûr qu'il pourrait y avoir sur ce projet deux ou trois, ou peut-être cinq ou six problématiques auxquelles nous n'avons pas encore pensé, comme pour n'importe quel projet de construction, comme lorsque je reçois, dans mon petit atelier, des travaux à exécuter, il y a parfois des problématiques nouvelles qui se présentent. Je pense cependant que tout cela est bien réfléchi, nous avons passé une année, à la commission des travaux – sous la présidence de M. Juon, puis de M^{me} Ecuivillon, lesquels ont fait un travail attentif et pointu – à suivre cette affaire, ce qui peut certainement nous permettre d'avoir ce débat ce soir.

J'ai entendu dire tout à l'heure qu'il n'y aurait pas de possibilités d'agrandir ce musée et, pourtant, il y en a. Les stands de tir de la police se trouvent juste à côté; on pourrait donc désaffecter ces locaux et les attribuer au Musée d'ethnographie. Certains disent que ce serait une dévastation de la place Sturm, mais il faut savoir que c'est une friche des anciennes fortifications, un remblai, que cela n'a rien d'historique; ce site peut donc très bien se prêter à une nouvelle réalisation architecturale. On nous a dit que cela amènerait des complications pour les TPG (Transports publics genevois), mais c'est faux, ce serait, au contraire, une amélioration pour les lignes des TPG, si vous avez bien regardé. Nous pouvons l'affirmer, car nous avons auditionné les TPG. On nous a dit également, et j'ai entendu cela dans la bouche de M. Pattaroni, que les musées créent la délinquance, parce que les intellectuels sont dans les musées et que la plèbe est à l'extérieur. Là, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de trouver cela un petit peu curieux.

Je lis, à la page 58 des rapports PR-40 A/B/C/D, dans le rapport de minorité de M. Queloz, c'est écrit en italique, que l'on a des «baguettes» et qu'après une visite de musée on en a «plein les baguettes»... – moi, je connaissais les gambettes de Paris, mais l'argot ethnologique du Jura nous dit que c'est des baguettes... – et puis qu'on n'a plus rien dans la tête. A moi, on m'a toujours appris que, si on n'avait pas de tête, on avait au moins des jambes et, quand on n'a pas de jambes, on a une tête. Mais M. Queloz n'a ni l'un ni l'autre, alors, permettez-moi simplement d'apprécier ce petit moment.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, que ce musée coûte 70 ou 100 millions de francs, c'est vrai qu'il faut que nous soyons attentifs; nous ne pouvons pas dépenser des sous sans savoir ce que nous allons faire, mais relativisons, sachons que nous avons pour les vingt ans à venir 1,3 milliard de francs à dépenser pour procéder à l'assainissement de nos eaux claires et de nos eaux usées en ville de Genève. La commission des travaux le sait très bien. Les 100 millions ne sont donc que 10% pour la culture, pour l'édification et pour la connaissance.

Je vais maintenant vous parler d'un autre élément qui n'est pas encore sorti ce soir. Par rapport au patrimoine administratif de la Ville de Genève, nous aurons une école en moins à construire, nous n'aurons pas besoin de faire des acquisitions de terrain à la Jonction, parce que nous aurons l'ancien site du Musée d'ethnographie. C'est là une économie à hauteur de 7 millions de francs, mais elle n'a pas été signalée jusqu'à ce jour. A ces 7 millions économisés, on peut ajouter le montant correspondant à l'annexe de Conches, qui restera dans le patrimoine administratif de la Ville de Genève, mais je n'en connais pas le coût.

J'aimerais encore relever deux choses. Il a été signalé que l'accessibilité au nouveau musée sera difficile. Toutefois, il y a des parkings alentour, bien que cela coûte cher. Il est vrai que certains membres du Conseil municipal vont au *drive-in* de Saint-Antoine – où nous avons un site architectural très intéressant, parce que ce sont les anciennes fortifications – et ne paient pas le parking quand ils viennent siéger au Conseil municipal. Alors j'aimerais bien, Monsieur Queloz, vous qui êtes un partisan farouche de la gratuité du stationnement, que vous payiez vos frais de parking quand vous venez siéger ici, parce que, moi, je viens à bicyclette ou à pied, je n'ai pas le même privilège que vous. Dernière chose: j'étais encore l'autre jour au Musée d'art et d'histoire, où j'ai visité l'exposition qui a été réalisée grâce à feu M. le professeur Olivier Reverdin. J'y ai vu et beaucoup apprécié le côté humaniste de certains libéraux. J'y ai constaté cette grande intelligence, qui consiste à transmettre la connaissance à tous les citoyens, quels qu'ils soient. Je pense en effet qu'un musée d'ethnographie doit permettre la transmission à tout un chacun – citoyen de cette République, visiteur de cette République, travailleur de la région – d'une connaissance, c'est pourquoi je vous encourage, Mesdames et Messieurs, à respecter cette ouverture de Genève.

Le président. J'aimerais tout de même rappeler à l'ensemble des rapporteurs qu'il y a un certain abus à utiliser de cette manière l'article 87, alinéa 2, du règlement. En effet, selon cet article, les rapporteurs sont prioritaires sur tous les autres intervenants, mais alors, de grâce, s'ils demandent la parole en priorité, qu'ils s'en tiennent à l'objet pour lequel ils sont rapporteurs!

Nous passons à la trentième intervention sur cette question. Je donne la parole à M^{me} Strubin, rapporteur de minorité.

M^{me} Evelynne Strubin, rapporteur de minorité (AdG/I). Merci, Monsieur le président, je vous promets d'essayer d'être brève. J'interviens d'ailleurs uniquement sur les dons que nous a annoncés M. Vaissade à la fin de la séance précédente. Je remarque que, le 17 mai 2000, M. Vaissade a distribué à la

commission des travaux un document sur lequel les dons étaient répertoriés. Or, sur ce document, 7 millions de francs devant provenir de la Fondation pour le nouveau musée étaient mentionnés. Que constate-t-on ce soir? Seuls 3,5 millions sur les 7 prévus sont arrivés. Le 25 septembre, M. Vaissade a à nouveau distribué un document, sur lequel il annonçait 7,5 millions de francs provenant du Fonds d'équipement communal. Or, ce soir, seul 1 million pour 2001 est arrivé. Le 25 septembre, si on additionnait toutes les sommes que vous annonciez, on obtenait 36,5 millions. Or, ce soir, on ne retrouve que 31 millions, qui se décomposent d'ailleurs en six volets, dont un, et non des moindres, n'est pas du tout sûr, à savoir les 10 millions du Grand Conseil. Nous nous demandons donc ce qui va encore changer dans les sommes que vous nous avez annoncées ce soir.

D'autre part, nous vous rappelons que l'arrêté I, tel qu'il nous est soumis après correction, prévoit à l'article premier, alinéa 3, ce qui suit: «Au cas où les appports mentionnés à l'alinéa précédent dépasseraient la somme de 20 946 700 francs, le montant supplémentaire viendrait alléger d'autant le crédit de 65 058 300 francs à charge de la Ville.» L'amendement que vous avez présenté, Monsieur Vaissade, est inutile et uniquement destiné à vous rallier le vote des radicaux, ce qui n'est que de la petite cuisine politique à laquelle nous ne pouvons adhérer. Je vous annonce donc que les Indépendants de l'Alliance de gauche ne voteront pas cet amendement. D'autre part, nous rappelons à tout le monde qu'il faut tenir compte du fait que les coûts de la construction ont augmenté de 15% depuis que le projet a été budgété, qu'il est budgété à plus ou moins 10% et que, les travaux étant destinés à durer sept ans, il faut tenir compte de l'augmentation liée aux années qui s'écoulent. Par conséquent, le musée coûtera finalement bien plus cher que les 55 005 000 francs que M. le maire nous propose de voter ce soir.

M. Alain Vaissade, maire. Monsieur le président, je crois qu'il est nécessaire de répondre immédiatement à ce qui vient d'être dit par Mme la conseillère municipale. J'ai présenté dans cette séance les fonds qui sont à disposition, accompagnés des lettres que j'ai reçues au nom de la Ville de Genève et qui attribuent ces sommes. Lorsque je vous ai parlé en commission des perspectives de rassembler des financements, vous avez cité les chiffres que vous avez utilisés tout à l'heure, mais il faut les citer dans le bon ordre. Ce que je vous ai donné ce soir, ce sont des assurances que nous avons pour trouver ces 31 millions. Si, à un moment donné, dans le crédit qui est nécessaire pour construire le bâtiment du musée, vous ne voulez pas passer de 65 millions à 55 millions, parce que vous préférez payer 65 millions plutôt que 55 millions, c'est que vous n'avez pas tellement compris quel est le montage administratif de ce projet d'arrêté I tel qu'il est construit.

En effet, en disant que je ramène, ou que je propose au Conseil municipal de ramener, la somme de 65 millions à 55 millions – bien entendu, j'arrondis les

chiffres au million – cela revient à dire que le montant maximal que la Ville de Genève mettra pour construire ce bâtiment, c'est 55 millions de francs. Si, vous, vous préférez mettre 65 millions, alors dites-le. C'est dans ce sens-là qu'il faut prendre le projet d'amendement que je vous ai présenté. Maintenant, je le répète, en ce qui concerne les fonds extérieurs sur lesquels nous pouvons compter pour financer le musée, j'ai simplement fait une répartition différente. J'ai parlé des fonds privés, parce qu'il y a des fonds qui viennent du legs Lancoux, il y a ceux qui viennent de la Fondation pour un nouveau Musée d'ethnographie, qui est une fondation privée, et il y a l'argent qui vient du Fonds culturel de la Société d'exploitation du Casino de Genève SA (SECSA), qui est une société anonyme. Ce sont donc des fonds privés; c'est pour cette raison que j'ai dit qu'il y en avait pour 19 millions de francs, soit 11,5 millions, plus 3,5 millions, plus 4 millions. Quant à ceux des collectivités publiques, je le répète, ils viennent du Fonds d'équipement communal, 1 million de francs; j'ai reçu une lettre de ce fonds, mais le crédit doit être voté par l'assemblée générale de l'Association des communes genevoises. Il y a les 10 millions qui ont été votés à la commission des travaux du Grand Conseil, dont j'ai reçu une lettre. Il y a une lettre de l'Office fédéral de la culture qui m'a été adressée; cet office me réservait une somme de 1 million, mais il attendait le vote du Conseil municipal pour pouvoir présenter la demande au Conseil fédéral.

Nous sommes toujours dans la même logique, ceux qui veulent donner de l'argent ne le versent pas tant qu'une décision n'est pas votée. Le total pour les collectivités publiques s'élève à 12 millions de francs, ce qui fait en tout, avec les 19 millions de fonds privés, 31 millions. Voilà, Madame, il n'y a pas d'autre affaire. Maintenant, il est certain que l'Association des communes genevoises, puisque je lui avais demandé un financement de 15 millions, a proposé d'entrer en matière sur 7,5 millions de francs. Cette association est donc déjà entrée en matière sur un million, mais elle attend que le Conseil d'Etat relève le plafonnement qui est accordé par la loi sur le Fonds d'équipement communal. Comme elle n'a pas encore reçu cette décision, je ne peux pas l'inscrire ici; je suis donc obligé d'inscrire 1 million, et non pas 7,5 millions, ce qui fait la différence pour laquelle vous demandiez une explication. Voilà, Monsieur le président, je pense qu'il était important de répondre tout de suite, pour éviter que cette information ne se perde.

M^{me} Isabel Nerny (AdG/I). Avant que d'aucuns dans cette enceinte ne se réjouissent en croyant que l'Alliance de gauche, Parti du travail et Progressistes, SolidaritéS et Indépendants, est désunie, je tiens à vous rassurer, il n'en est rien! Nous prouvons, par la prise de position des Indépendants, dont je fais partie, que nous pratiquons au sein de notre composante la liberté de pensée individuelle. (*Remarques diverses.*) Je tenais surtout à le dire aux téléspectateurs de TV Léman bleu, qui suivent nos débats et qui pourraient s'en étonner.

A titre personnel maintenant, en tant qu'habitante de la Vieille-Ville depuis plus de quarante ans et en tant que militante pour la défense du patrimoine bâti de notre ville, je me battraï toujours avec force pour que l'on préserve l'unité architecturale de notre cité, car en ce moment plane un danger imminent sur les abords des Tranchées, de la place Sturm et de la rue Ferdinand-Hodler, et cette faute de goût et de respect du passé est gravissime. N'agissons pas sous le coup de l'impatience, on a assez fait de conneries destructrices et enlaidissantes dans notre ville! N'oublions pas que, quand c'est fait, c'est la destruction irrémédiable d'un site. (*Rires.*) Le projet est étriqué et ne valorise aucunement le site choisi mais le détruit définitivement. Alors, jusqu'à maintenant, qu'a-t-on entendu ici? Que ce projet a été choisi par un jury, donc par des spécialistes, bien sûr, et primé. Je vous signale en passant que le bunker qui s'appelle Uni II, d'une laideur affligeante, près du parc des Bastions, a aussi été choisi et primé, toujours, bien sûr, par des spécialistes! Ce sont d'ailleurs les mêmes qui ont abîmé sur le plan esthétique bien des quartiers de notre ville. Les constructions qui défigurent notre ville sont très nombreuses; levez le nez en vous promenant.

On entend aussi beaucoup parler de projets socioculturels. Ah, la culture, quel argument porteur! On s'en gargarise; c'est le même processus de pensée que lorsqu'on nous cite les handicapés et les personnes âgées quand cela peut servir les arguments des probagnoles à tous crins. Toujours et encore la culture, est-ce un complexe latent? Elle a été moult fois citée concernant le projet des Halles de l'Île, mais Pierre Muller a été le seul à envisager de réunir la population toutes catégories, classes et âges confondus. Cela dit, mes amis, la culture, c'est aussi respecter ceux qui ont conçu nos quartiers avec un sens aigu de l'esthétique, ceux qui ont bâti notre cité. Alors, quand on nous sert la culture, on nous fait bien sentir que, si nous ne sommes pas en admiration devant le projet proposé ce soir, nous sommes tous des fabricants de chômeurs, des *Neinsager* invétérés, bref des affreux à mener à la potence. Faites donc, mes amis, j'ai les épaules solides. (*Brouhaha.*)

Maintenant, je ne résiste pas au plaisir de vous rappeler un épisode caractéristique qui vous fera peut-être réfléchir, car on oublie, hélas, trop vite. Cela concerne le quartier des Grottes: souvenez-vous, durant de longues années de débats multiples, les projets se sont suivis, plus nuls et plus aberrants les uns que les autres, jusqu'à l'ultime proposition folle, qui était de raser la totalité de cet ancien quartier. Heureusement, il a été préservé, mais les débats et les oppositions ont duré à peu près trente ans. Eh bien, on se félicite aujourd'hui d'avoir tant attendu. On a ainsi sauvé une partie du patrimoine de la rive droite, comme il faudra que l'on sauve le quartier de Saint-Gervais, également mis en danger par certains projets actuels. Alors, lorsqu'on nous rabâche que cela fait vingt ans que l'on attend un nouveau musée d'ethnographie et qu'il faut le réaliser maintenant, très vite, je crie non! Ne faisons pas n'importe quoi, ce musée, ou n'importe quel

musée, devrait mettre en valeur le site où il s'érige, or ce ne sera pas le cas ici. Je le répète, je n'ai, jusqu'à présent, rien entendu dire ici au sujet des réactions possibles des habitants, lesquels ont pourtant été fort nombreux à se manifester lors de l'exposition des gabarits. Ce sont eux qui vont hériter du cadeau et qui s'inquiètent de la destruction prochaine du site qui leur est si cher. Je vous avise qu'aujourd'hui cela gronde fort dans les chaumières du coin, car ce n'est pas vous qui aurez à subir pendant et après, mais bien eux! (*Quelques applaudissements.*)

(La présidence est momentanément assurée par M. Pierre Losio, vice-président.)

M. Robert Pattaroni (DC). Monsieur le président, je voudrais rapidement rassurer M. Broggin; ce n'est pas moi qui ai parlé de délinquants, peut-être que quelqu'un en a parlé, mais je ne peux pas revendiquer ces paroles. Deuxièmement, par rapport à M. Mouhanna, c'est tout à fait louable de sa part de penser à l'aspect de l'emploi, mais, heureusement, nous entamons actuellement une période – qui va probablement se prolonger pendant les trois ou quatre prochaines années – pendant laquelle ce problème d'emploi ne va pas se poser. Comme nous le savons, et lui le sait fort bien de par ses liens avec les syndicats, les employeurs sont plutôt à la recherche de main-d'œuvre qualifiée et, si cela continue comme cela, les prix vont probablement augmenter, indépendamment de tout ce qu'on n'aura pas prévu.

Ensuite, j'ai été très intéressé par la présentation très subtile de M. Juon. En effet, on se connaît bien, et en cherchant sa pensée à travers les mots délicats qu'il a prononcés, lui qui a parlé des grands projets en général – parce qu'il les aime – lui qui a dit son regret de ne pas voir de grands projets pour Genève, je pense qu'on doit considérer sa conclusion comme étant un oui pas très enthousiaste par rapport au présent projet. Cela me paraissait important de le dire; là encore, on fait œuvre d'exégète et cela peut être utile pour qu'on reste tout à fait bons amis.

Troisièmement, j'aimerais faire une remarque concernant la proposition émise par M. Mettan. On nous a reproché de n'être en définitive jamais favorables à un projet, à un site. Grâce à M. Mettan, nous nous sommes bien sortis de cette accusation, car il a émis l'hypothèse d'un autre site avec un scénario; sa réflexion, qui peut servir d'hypothèse de travail, était terriblement cohérente et attirante. C'est vraiment embêtant pour la discussion, parce que tout à coup un opposant arrive avec une idée, un scénario, et voilà qu'on devrait reconnaître que c'est une bonne idée; c'est ennuyeux pour ceux qui pensent qu'il n'y a que le site de la place Sturm qui convient. D'ailleurs, à ce propos, en admettant que l'on n'ait pas eu l'idée d'y implanter un musée, est-ce qu'on aurait pu y construire du logement? C'est une question à laquelle il serait intéressant d'avoir une réponse.

Pour ce qui est de l'implantation, j'aimerais évoquer ceci: tout à l'heure, j'ai fait allusion à un colloque qui a eu lieu l'année dernière en mai, justement à propos des musées, du rapport entre le bâti et l'environnement proche, le site et tout ce qui peut ressortir de cette heureuse harmonie entre une œuvre architecturale et son contexte. C'était très intéressant, parce que, lors de ce colloque, placé, bien sûr, sous l'égide de M. Vaissade, on nous a présenté toute une série de projets et de réalisations, par exemple le Musée d'archéologie de Neuchâtel, pour ne pas parler de la Fondation Beyeler et de son superbe immeuble. Ces brillantes démonstrations ne peuvent évidemment pas être reprises ici, étant donné que le rapport entre le bâtiment prévu à la place Sturm, avec notamment sa verview administrative, et le site ne peut guère servir de référence. Je tiens à rappeler – et c'est important – qu'on aurait eu aujourd'hui les moyens techniques d'avoir une visualisation de ce que peut représenter ce projet dans le contexte, étant donné qu'il existe maintenant des techniques virtuelles. Le Parti démocrate-chrétien, et, cela, M. Mouhanna ne l'a peut-être pas su, a demandé à ce que l'on fasse ce genre de représentation, mais la commission des travaux a refusé. En fait, c'était à ceux qui portaient le projet d'apporter ces démonstrations. En tout cas, ils ne pourront pas dire qu'ils n'avaient pas l'argent pour le faire.

Pour terminer, en ce qui concerne la densité, je trouve très intéressant de constater que, parmi les supporters du projet, il y en a beaucoup qui se sont battus pour que Villereuse n'ait pas une trop forte densité, pour qu'on ne construise pas à Contamines, ni au Mervelet, ni à la Forêt; je ne voudrais plus reparler des grands projets que vous connaissez ni de Vermont, mais la dernière lutte contre la densification d'un quartier, qu'on peut comprendre, c'est celle de la rue de Lyon. L'Alhambra, comme me le souffle très judicieusement ma collègue, est aussi un de ces lieux que l'on veut préserver. C'est drôle, parce que, dans une dizaine d'endroits à Genève, notamment les Verts – et on les comprend, car ils sont en cela fidèles à leur optique – et beaucoup de socialistes ont dit: «Jamais cela à Genève! On ne peut pas, il faut laisser respirer, il faut laisser vivre, il faut qu'il y ait du recul.» C'est une position qui se tient. Cependant, tout à coup, on va implanter un immense sarcophage à la place Sturm, et le projet passe! A mon avis, il y a là une contradiction; en politique, il y en a souvent, mais je pense qu'il est important de dire qu'il y a contradiction.

A propos d'argent, nous avons découvert dans les journaux de grandes pages d'annonces concernant le projet de la place Sturm. D'aucuns disent que c'est du lobbying; si cela provenait d'une certaine industrie privée, on dirait que c'est inacceptable. Pour ma part, je trouve que ces annonces ne sont pas très élégantes, d'autant que les signataires, comme vous avez dû le savoir, n'ont jamais été sollicités par rapport au projet tel qu'il est. Nous l'avons vérifié et c'est ce que certains ont répondu. On peut, bien sûr, avoir recours à ce genre de méthode, mais, habituellement, c'est plutôt à certains partis proches de l'économie que l'on

reproche de vouloir faire pression, de faire du lobbying. Eh bien, on voit que cela évolue; quand on devient majoritaire, ce type de lobbying, on peut le faire sans aucune restriction mentale et intellectuelle.

M. Jean-Pierre Oberholzer (L). Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous assistons depuis hier soir à un débat tout à fait étonnant. L'ethnographie doit certes être le reflet de la différence et des différences culturelles. Vous me permettez de livrer quelques réflexions en vrac, peut-être un peu décousues, mais nous irons certainement au hasard des vitrines et de la découverte de ces réflexions. Monsieur le président, vous transmettez d'abord, je l'espère, avec la diligence qui vous honore, à M. Juon, soudain pris d'une fièvre de bâtisseur, que la place des Nations attend toujours son accord; elle a vu son refus, entre autres projets. Pour revenir au Musée d'ethnographie, nous avons effectivement des collections qui méritent un nouveau musée. Le groupe libéral, sur ces bancs, lors de la prise en considération de la proposition PR-40, l'a dit et il a ajouté notamment ne pas vouloir se contenter d'une proposition au rabais, d'une proposition à tête rétrécie, pour citer le rapporteur de minorité, Michel Ducret.

Pourtant, depuis hier soir, il me semble que nous ne vivons pas le bon débat. Pourquoi pas le bon débat? Parce que nous avons une commission des arts et de la culture, qui, en son temps, s'est vraisemblablement posé la question de l'opportunité d'un musée d'ethnographie et qui a répondu par l'affirmative. Nous avons aussi une commission de l'aménagement et de l'environnement, qui s'est certainement prononcée sur le site et qui a, après moult pérégrinations, établi que, malheureusement ou heureusement, le site de la place Sturm pouvait convenir. Ce n'est donc pas notre débat et notre question ce soir. Ce dont nous avons à débattre maintenant, c'est d'une proposition qui émane du Conseil administratif et qui revient de la commission des travaux. Nous avons à nous prononcer sur une question technique. Ce n'est ni l'opportunité d'un musée, nous sommes acquis à cette opportunité, ni le site, que certains veulent encore remettre en cause ce soir – pour ma part, ce n'est pas mon choix – mais c'est vraiment une question technique.

Cette proposition, que certains disent excellente, a néanmoins suscité trois rapports de minorité. J'espère que toutes les autres propositions excellentes du Conseil administratif ne susciteront pas autant de rapports de minorité, sinon nous pouvons agender, non pas des séances de commission, mais des séances plénières du lundi au vendredi pour en débattre. Nous avons entendu, notamment dans la bouche de M. Kanaan, que nous étions un tout petit peu des benêts ici, que des esprits forts, des experts, des gens avertis, des architectes, des ethnologues

s'étaient prononcés en faveur du projet de musée présenté dans le rapport de majorité. A quoi bon une commission des travaux? A quoi bon un Conseil municipal? Laissons faire les experts et disons simplement, lors d'une présentation, que les experts ont décidé, que nous votons un crédit de 100 millions, 150 millions, 200 millions de francs, que sais-je, puisque, de toute façon, nous sommes consultés à titre indicatif et que nous n'avons aucun pouvoir de décision. Si notre décision est négative, il ne faut surtout pas la prendre.

En ce qui concerne l'emplacement, je pense qu'il n'y a pas lieu de le remettre en cause ici. Il n'est certes pas idéal, mais tous les emplacements à Genève créeront des problèmes de circulation, des nuisances et provoqueront le mécontentement des voisins. Je vois toutefois un autre emplacement, mais qui ne va pas plaire à nos amis de l'Alternative; j'avais pensé en mon for intérieur au site d'Arta-mis, parce que c'est vrai qu'il y a plusieurs ethnies tout à fait intéressantes qui y vivent et, là, nous avons déjà sur place une nouvelle collection; il n'y a plus qu'à construire les murs autour de celle-ci! Nous avons à nous prononcer peut-être sur l'aménagement intérieur du musée. Nous avons eu un rapporteur de minorité en la personne de notre collègue du Parti libéral Georges Queloz, qui, je vous assure, a fait un travail considérable; il nous a convaincus que les aménagements intérieurs tels que proposés dans cette architecture n'étaient peut-être pas favorables et posaient certains problèmes.

Quant au financement, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir enfin un financement entre la Ville, l'Etat, l'Association des communes genevoises, la Confédération, la SECSA, le privé, un legs. Mais tout cela manque un peu de consistance à certains égards. Prenons tout d'abord l'esthétique de l'architecture. Devons-nous, en tant que politiques, nous prononcer sur l'esthétique d'un projet architectural? Devons-nous nous prononcer au titre de frustrés et frustrer le génie d'un architecte? Oui, je pense qu'il est de notre devoir de nous prononcer. Nous avons été élus par la population de la ville de Genève, qui nous a confié sa ville. Est-ce pour cela que nous devons laisser construire n'importe quel bunker, n'importe où, sous prétexte que nous ne devons pas nous mêler de la liberté de l'architecte? Où irions-nous si tous les projets de construction ayant remporté un premier prix devaient être acceptés et réalisés? Nous avons, par exemple, la satisfaction de voir à Saint-Jean, sur la voie couverte des CFF, des espèces de baraquements qui, franchement, me rappellent, à moi qui habite le quartier – je suis né à Champel, quartier libéral, mais je vis maintenant sur la rive droite, dans un quartier populaire – ceux des abords de la piscine de Carouge, à l'époque. En effet, quand j'étais gamin, je me souviens y avoir vu fleurir des baraquements pour les saisonniers, des constructions qui ne correspondaient certes pas à un premier prix d'architecture! Des décennies plus tard, on a construit un peu la même chose sur la voie couverte des CFF. Vous comprendrez que tout cela, toutes ces

remarques ont un peu porté, peut-être pas de façon aussi marquée que notre rapporteur de minorité, le groupe libéral à prendre une position un peu négative pour ce projet.

J'aimerais ajouter quelques mots sur l'amendement du Conseil administratif, qui arrive comme cela, après moult intervenants; je trouve cela surprenant. En effet, hier, lors de notre séance de 17 h, nous avons eu un amendement ramenant la somme de 65 091 300 francs figurant dans le projet d'arrêté I amendé par la commission des travaux à 65 058 300 francs, parce qu'il y a eu des erreurs dans les couloirs, une mauvaise lecture, une mauvaise calculette, peut-être; n'avez-vous pas reçu d'ordinateur, comme les conseillers municipaux, Monsieur le maire? (*Acquiescement de M. Vaissade.*) Si. J'en suis ravi. Ensuite, voilà que quelques heures après, nous avons, sortis du chapeau de notre magicien de maire, 31 millions de francs assurés, et clac. Nous aurions été heureux de l'apprendre hier soir en début de débat, à 21 h 30, Monsieur le maire. Cela aurait peut-être simplifié certaines choses. Alors, sur cet amendement présenté par M. Vaissade, contrairement à celui des radicaux, nous pouvons peut-être avoir une certaine vue conciliante, pour autant que vous puissiez, Monsieur le maire, nous garantir le montant. Je ne vais pas demander aux autres de sortir, mais, de vous à moi, Monsieur Vaissade, dans le blanc des yeux: 55 millions plus 31 millions, cela fait 86 millions de francs. Nous serons bientôt au double... Alors, franchement, si nous pouvons considérer que la Ville va assurer, je ne sais pas, allez, je calcule un peu comme vous, les deux tiers, et que les privés assurent un tiers, eh bien, que les privés assurent également un tiers des surcoûts et la Ville les deux tiers! On garde le même ratio: un tiers, deux tiers; vous ne m'en tiendrez pas rigueur, mais je calcule un peu vite, je fais comme vous. Maintenant, pour revenir sur les propos que vous avez tenus, vous garantisiez 55 millions de francs, c'est-à-dire que vous engagez la Ville pour 55 millions, alors permettez-moi de dire que ce n'est pas votre cassette de magistrat qu'il faut engager, c'est votre retraite, parce que vous n'aurez pas de sitôt fini de payer!

J'aimerais également faire une remarque sur la tenue de certains débats et de certaines choses qui ont précédé la séance de ce soir. J'ai eu vent, et cela me dérange fort en tant que démocrate – mais peut-être que d'autres ici ne seront pas dérangés – de certaines pressions qui ont été faites sur certains conseillers municipaux, pressions que je qualifierai de pratique ou de rituel d'Italie du Sud, pour ne pas dire de la mafia. Vous avez peut-être suivi comme moi la trilogie «Le Parrain», qui a été rediffusée sur Antenne 2 il n'y a pas longtemps. Je trouve en effet un tout petit peu inadmissible le fait que, dans cette enceinte, ce soir, certaines et certains ne vont pas pouvoir voter en leur âme et conscience, eu égard à certaines pressions qu'ils ont dû subir.

Une voix. Des noms, des noms!

M. Alain Vaissade, maire. Monsieur le conseiller municipal, puisque vous voulez qu'on se parle dans le blanc des yeux, parlons-nous dans le blanc des yeux. Quel est votre combat? Qu'êtes-vous en train de défendre? Vous êtes en train de défendre en attaquant, en attaquant des personnes en affirmant qu'il n'y a pas de bonne foi, que nous n'avons pas donné d'assurances, que nous ne sommes pas en train de défendre un projet d'intérêt public. Quant aux suppléments pour le Musée d'ethnographie, qui sont simplement liés à l'évolution de l'indice des prix à la consommation, bien sûr, Monsieur, vu que je suis un homme de condition modeste, même avec ma retraite, je ne pourrais pas les payer. Ce que vous dites n'est pas sérieux. Est-ce que vous avez un projet à défendre par rapport au Musée d'ethnographie, Monsieur le conseiller municipal? Parlons-nous dans le blanc des yeux, allez-y; affirmez-vous que vous êtes honnête en prenant la parole pour défendre votre position?

Ce que nous attendons d'un groupe municipal, c'est qu'il réponde à la demande. Nous vous avons démontré pendant tout le débat que cela fait soixante ans qu'on demande que le Musée d'ethnographie trouve une localisation; qu'aujourd'hui le Conseil municipal prend acte de décisions précédentes qui ont eu lieu pendant dix-huit ans au travers de centaines de conseillers municipaux, M. Reichenbach l'a rappelé tout à l'heure; que nous devons nous déterminer aujourd'hui non pas seulement pour un nouveau musée d'ethnographie mais parce que nous aimons l'ethnographie, parce que nous savons que c'est une tradition à Genève et que nous avons des collections à protéger et à mettre en valeur à l'attention de la population dans ce nouveau Musée d'ethnographie. Alors, lorsque je propose de fixer un montant maximal pour réaliser la construction du Musée d'ethnographie, qui se monte à 86 millions de francs, et que je propose que la Ville de Genève n'en paie que 55 millions, c'est un engagement qui demande quand même un certain courage, parce qu'il va falloir finaliser ces financements extérieurs pour ce musée dans les années à venir.

En revanche, Monsieur Reichenbach, je suis tout à fait d'accord avec vous au sujet de la durée des travaux pour réaliser ce musée; je crois qu'il faudrait la réduire, car, sept ans, c'est une période relativement longue et arbitraire. Nous trouverons une meilleure solution, afin d'y arriver en quatre ans tout au plus, comme l'avait prévu le bureau d'architecte lauréat. Monsieur le conseiller municipal, ne m'attaquez pas sur ce point, je suis de bonne foi, je pense que le nouveau Musée d'ethnographie est très important pour la Genève du XXI^e siècle. Nous sommes pour une Genève multiculturelle, internationale; ce musée a un rôle à jouer non seulement par rapport aux adultes, mais aussi par rapport aux jeunes, puisque vous savez qu'un véritable Service pédagogique sera créé, que les Ateliers d'ethnomusicologie vont également venir à cet endroit, avec le centre d'anthropologie de l'Université. Vous savez aussi très bien qu'il y aura une salle qui va permettre d'organiser des spectacles de musique, d'ethnomusicologie et de danse,

des rencontres, des forums; cette salle de 400 places va donc remplir un rôle particulièrement important dans l'animation.

Quant à la médiathèque publique, qui a déjà été mentionnée par les conseillers municipaux, elle va dans le sens d'une anthropologie visuelle développée par les moyens électroniques, par l'information numérique, de telle manière que nous puissions archiver tous les documents écrits que nous avons, ainsi que tous les documents audiovisuels dont nous disposons déjà dans le musée actuel et ceux à créer par les chercheurs qui vont sur le terrain. Dans le nouveau musée, nous pourrions les montrer et mettre à la disposition de la population, puisque ce sera une médiathèque d'accès public, des documents permettant de faire connaître aux visiteurs les cultures du monde entier. Voilà, Monsieur le conseiller municipal, nous, nous défendons un projet, vous, vous êtes en train de démontrer que vous ne voulez pas engager la Ville de Genève dans une dépense qui apporte des prestations de services publics aux Genevois.

(La présidence est reprise par M. Bernard Paillard, président.)

Le président. Je vous remercie, Monsieur Vaissade. J'aimerais saluer à la tribune la présence de la députée Mme Erika Deuber Ziegler.

M. Didier Bonny (DC). Mon intervention, par l'effet du hasard, tombe bien, puisqu'elle vient juste après celle de M. Vaissade, qui s'est exprimé déjà à plusieurs reprises par rapport à son amendement un peu surprise, si on peut dire. Je tiens ici à dire que je crois M. Vaissade tout à fait de bonne foi et je ne remets absolument pas en cause les chiffres qu'il nous a annoncés tout à l'heure, même si, en ce qui concerne les 10 millions de francs du Grand Conseil, c'est vrai qu'ils ne sont pas encore votés, et on ne sait pas ce qui va pouvoir en advenir. D'ailleurs, à propos de ces 10 millions de francs, M. Bernard Lescaze me tend la perche, puisqu'il dit que même les membres du Parti démocrate-chrétien ont voté les 10 millions à la commission des travaux. Je le crois volontiers, il est mieux informé que moi.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, mettez-vous un instant à la place des députés, vous n'êtes plus conseillers municipaux de Genève, vous êtes députés, et on vous propose de voter 10 millions de francs pour un nouveau musée d'ethnographie. Il y aurait sans aucun doute l'unanimité sur ces bancs; 10 millions de francs pour un projet qui en vaut 100 millions, il n'y a pas de problème, je les vote ce soir, ce d'autant que les dépassements de crédit, les problèmes, etc., qui viendront par la suite, on s'en lave les mains, cela n'a aucune importance. Alors, il ne faut pas prendre cet argument-là pour dire que tel parti au

Grand Conseil est pour le projet de la place Sturm alors qu'en Ville de Genève, il est contre. Ce n'est pas tout à fait la même chose. Si on additionne les fonds publics et les fonds privés, on arrive à 31 millions de francs, ce qui représente un tiers de la facture supposée totale, et c'est précisément là où le bât blesse, Monsieur Vaissade. En effet, l'engagement de 55 millions de francs ce soir, il est bien joli, mais vous savez très bien qu'il sera impossible de le respecter. Qui va payer la différence? La Ville de Genève! On viendra dans vingt ans avec un bouclement de crédit, 25 millions auront été dépensés, ou 30 ou 50, je n'en sais rien, on a déjà vu pire, et qui va payer? On ne va pas demander au Grand Conseil de verser ce qui manque. C'est donc bien là qu'il y a le problème.

Pour en revenir au financement extérieur, il s'agit d'un tiers. Moi, je voudrais voir le verre à moitié plein dans ces circonstances-là, puisque c'est vrai que nous avons réclamé depuis le début un autre financement, qui ne soit pas uniquement celui de la Ville. Nous sommes arrivés à un tiers, c'est déjà une bonne chose, mais nous aurions souhaité arriver à la moitié. Là, je tiens à rappeler au Parti socialiste qu'il n'y a pas si longtemps il avait fait voter une motion demandant que le financement soit assuré à moitié par la Ville et à moitié par d'autres contributeurs. Seuls le Parti socialiste et le Parti démocrate-chrétien, à l'époque, avaient soutenu cette motion, ce qui fait qu'elle a été refusée.

Entendre maintenant, par la bouche de M. Juon, les socialistes nous faire la leçon, je dis non! Nous sommes cohérents depuis le début et nous nous en tenons à notre ligne de conduite. Je tiens également à dire à M. Mouhanna, qui ne saisit peut-être pas très bien notre position, d'après ce que j'ai cru comprendre, que je refuse qu'on m'enferme dans une position de réactionnaire, d'anticulturel ou je ne sais quoi d'autre, où, pour moi, le monde s'arrêterait à l'horizon et ne commencerait pas à l'horizon, parce que je ne suis pas d'accord avec ce projet de musée d'ethnographie. Je crois que nous avons souvent l'occasion, au sein du Conseil municipal, de démontrer le contraire. Pour moi, par exemple, notre parti, pas seulement à la Ville de Genève, mais aussi au niveau cantonal, a pris position en faveur de l'Europe, en faveur des droits de vote et d'éligibilité pour les étrangers. Pour moi, Monsieur Mouhanna, cela me montre que le monde commence au-delà de l'horizon. Comme l'a relevé M^{me} Nerny, être contre un projet culturel, c'est politiquement incorrect. Pour ma part, je n'assume pas cette logique et la responsabilité qu'elle implique; je trouve que, sur le plan financier, le projet de musée de la place Sturm ne tient pas la route; c'est mon droit, et je souhaite une fois encore que la population de la ville de Genève puisse se prononcer sur ce projet.

M. Alain Vaissade, maire. Monsieur Bonny, nous savons depuis longtemps que vous êtes contre ce Musée d'ethnographie; vous êtes contre son financement, contre son emplacement, les 200 personnes qui ont travaillé sur ce projet, ce sont

des nuls, vous savez toujours mieux que les autres. Vous avez peut être été – dans le cadre de l'enseignement du collège Sismondi – avec des professeurs qui étaient nuls, donc je ne peux poursuivre qu'en écartant le doute. (*Brouhaha.*)

Vous n'arrêtez pas de dénigrer, mais, lorsque vous examinez tous les crédits d'investissements qui passent au Conseil municipal, est-ce que vous dites que les montants prévus seront dépassés? Est-ce que vous le dites? Non! Par contre, sur le nouveau Musée d'ethnographie, vous êtes en train de dire qu'il y aura des dépassements. Je suis désolé, vous avez eu un crédit qui vous a été proposé, qui a été calculé avec une marge de plus ou moins 10%, d'une manière très précise, donc vous avez eu un prix. Ce n'est pas ma faute s'il a fallu passer six mois pour trouver des économies dans ce projet et s'il a fallu passer un an, à un moment donné, en commission. C'est vrai, les prix à la construction évoluent et, du même coup, les prix à la consommation ainsi que les recettes fiscales. Nous ne pouvons donc pas tout contrôler et nous sommes bien obligés de nous déterminer sur les études, sur les préétudes et sur les chiffres qu'on nous donne.

Quand vous affirmez qu'il y aura des dépassements, c'est que vous avez une volonté de démontrer justement que ce projet non seulement ne vous plaît pas, mais encore qu'il sera un projet mégalomane ou goulu pour la Ville de Genève. Eh bien, je vous réponds non! Nous travaillons avec des études précises, à plus ou moins 10%, comme toutes les études qui préparent des crédits de construction. Ne venez pas affirmer des choses péremptives. M. Queloz a parlé de 160 millions, 180 millions de francs; alors, chaque fois que vous allez voter des crédits ici, vous pouvez d'emblée en doubler le montant, comme cela vous serez rassuré, mais nous n'avancerons pas. Lorsque vous avez 175 millions de francs de crédit qui sont étudiés en commission, dites tout de suite qu'il y aura 350 millions, comme cela nous serons satisfaits, à votre convenance. (*Quelques applaudissements.*)

M. Bernard Lescaze (R). Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, il est vrai qu'un parlement est fait pour parler, et je crois qu'au cours de ces deux derniers jours nous avons abondamment parlé et que nous étions donc un vrai petit parlement. Maintenant, je pense que nous arrivons vraiment au cœur du problème, c'est-à-dire à une question de principe. Pour la première fois depuis trente ans, un projet de musée d'ethnographie nous est présenté jusqu'au bout. Nous avons l'emplacement, nous avons le crédit et, mieux, nous avons une partie du financement. Cette situation extraordinaire ne s'était pas produite au cours des trente dernières années, et c'est bien de cela que nous devons parler aujourd'hui. Nous dire, alors que cela n'avait jamais été vraiment dit avant en commission, que tel emplacement pourrait être plus approprié, c'est véritablement se comporter comme un prestidigitateur et sortir un lapin de

son chapeau. Nous proposer, au nom du patrimoine, d'inscrire comme monument protégé les baraquements de la place Sturm, cela fait rire même ceux qui, comme moi, ont eu le privilège d'y être élèves, il y a de cela bien longtemps.

En conséquence, j'estime que nous devons aujourd'hui, dans l'heure ou l'heure et demie qui nous reste, nous fixer comme but d'arriver clairement aux chiffres, puisque nous sommes là pour discuter de chiffres. Hier, M. François a fait un merveilleux exposé sur la nécessité d'un musée d'ethnographie, point n'est besoin aujourd'hui d'en rajouter. Ce soir, nous devons nous prononcer sur des chiffres. Il y a deux ou trois propositions, seuls voteront ces propositions ceux qui sont favorables au musée. Nous avons déjà entendu que pour un certain nombre de nos collègues, aucun projet, aucun financement ne trouve grâce. Bien, nous en prenons acte, mais on ne peut pas toujours dire que telle chemise est rouge lorsqu'elle est bleue et que l'on veut un musée alors qu'en réalité on n'en veut pas.

Je serais fier d'appartenir à une législature qui votera ce projet de Musée d'ethnographie, alors que d'autres législatures se sont contentées, comme monument impérissable, d'une couverture de voie ferrée – pour le même prix! Si je donne cet exemple, c'est parce que cela avait effectivement coûté le même prix. J'aimerais simplement répondre à ceux qui croyaient que le Parti radical n'avait pas tout à fait la même position sur le Théâtre de Carouge et sur le Musée d'ethnographie qu'ils se trompent. Nous avons très exactement la même position. Nous pensons effectivement qu'une municipalité n'a pas simplement à gérer la Voirie, à s'occuper de crèches, toutes choses indispensables pour nos concitoyens, mais également à avoir un horizon qui ne se limite pas à l'Arve et au Rhône, un horizon qui va au-delà. C'est pourquoi nous sommes contents que le Conseil administratif ait trouvé d'autres moyens financiers, qui vont au-delà des frontières de la commune de Genève, et nous sommes aussi contents, en sens inverse, ou nous aurions été contents, dans le cas précis, que la commune de Genève continue à apporter un certain soutien au Théâtre de Carouge. En effet, sur 280 km², il nous paraît évident que l'ensemble des habitants des 45 communes de ce canton doivent collaborer.

En conclusion, je répète ce que j'ai dit il y a quelque temps. Le groupe radical est favorable à un nouveau musée d'ethnographie qui soit raisonnable dans son coût, c'est-à-dire qui tienne compte des apports extérieurs. C'est ce que nous allons voter, sinon en second débat, parce qu'il se peut que les chiffres ne soient pas favorables, du moins lors d'un troisième débat, où nous arriverons peut-être à nous mettre d'accord. Quoi qu'il en soit, il s'agit aujourd'hui de se mettre d'accord clairement, concrètement sur des chiffres et de ne pas continuer à entendre de longs discours de la part de gens qui, en réalité, ne veulent pas ce nouveau Musée d'ethnographie et, même s'ils prétendent vouloir un autre musée, ce dernier n'existe que dans leurs rêves et dans leurs illusions. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Monsieur Lescaze. Au titre de la mise en cause, la parole est à M. Bonny.

M. Didier Bonny (DC). Je ne vais pas faire très long, parce que cela n'intéresse pas forcément tout le monde, mais il y a quand même deux ou trois choses qui ont été dites par M. Vaissade que je ne peux pas laisser passer. Tout d'abord, même s'il l'a dit avec un grand sourire, je ne veux pas qu'on pense que les professeurs étaient des nuls, ce n'est pas le cas du tout; donc, rien que par égard pour ceux qui ont enseigné – il y en a deux, là, en face de moi – et pour ceux qui enseignent toujours ou pour ceux qui sont même devenus mes amis, je ne peux pas laisser passer cela et je précise que je n'ai jamais eu M. Vaissade comme professeur, ni d'ailleurs M. Tornare. Cela évitera de penser que je veux me venger, d'une manière ou d'une autre, ce d'autant que, si vous voulez tout savoir, puisqu'on y est, grâce à M. Vaissade, qui était alors doyen, j'ai évité de me faire renvoyer pendant trois jours du collège Sismondi, ce qui fait que je devrais plutôt lui être redevable qu'autre chose. Voilà, cela étant dit, il n'y a plus de problème.

Des voix. Chouchou!

M. Didier Bonny. Deuxième chose, et c'est la plus importante, Monsieur Vaissade, vous m'avez mal compris, vous m'avez mal entendu; je comprends que le projet du nouveau Musée d'ethnographie vous tient à cœur, cela fait des heures et des heures qu'on en discute, vous en avez assez, je le comprends, et puis on s'énerve un petit peu. J'ai simplement voulu dire que, s'il y a dépassement, il sera pour la Ville de Genève. J'ai parlé de 20 ou 30 millions de francs, mais à aucun moment je n'ai dit que ce serait le double; j'ai simplement précisé que, s'il y a des dépassements, en ce qui concerne les 10 millions de francs que nous attendons du Grand Conseil, par exemple, nous n'allons pas demander à ce dernier de verser 2 millions de plus, proportionnellement au dépassement. Je n'ai rien dit de plus.

M. Jean-Marc Froidevaux (L). Je ne ferai pas comme M. Lescaze, je ne vous dirai pas que je vais parler de chiffres pour parler d'autre chose. J'annonce d'entrée de cause que je parlerai d'autre chose. Il est possible d'être membre du groupe libéral municipal et, malgré tout, de souhaiter que le nouveau Musée d'ethnographie soit réalisé. L'examen des circonstances financières de ce musée ne doivent toutefois pas masquer les principes. Eriger un musée, c'est ériger un instrument de liberté; c'est un principe essentiel, et je m'en explique. Les musées ne sont pas nés n'importe comment et n'existent pas depuis toujours. Ce sont des créations récentes, et il est assez intéressant de voir que si les villes se sont, dans

un premier temps, structurées autour des bâtiments culturels, dans un deuxième temps, fortes de la mainmise de l'Etat, elles se sont structurées autour des bâtiments administratifs – on peut penser à des bâtiments aussi prestigieux que le Louvre ou le Palais des Offices à Florence, qui étaient les bastions de l'administration. C'est bien le fruit de la Révolution française, c'est bien le fruit de la prise du pouvoir par le peuple que de réaliser des musées. La première manifestation de la prise du pouvoir a bel et bien été de chasser l'administration, de chasser l'Etat pour prendre possession des collections, qui n'étaient jusqu'alors que des objets de décoration de l'administration. On en avait brûlé le mobilier, il restait des tableaux aux murs, on a mis des tourniquets, puis des gardiens, et c'est ainsi devenu des musées. Je suis prêt à parier que c'est comme cela que sont nés les musées et que c'est de cette époque-là que doit dater plus ou moins le mot «musée» dans son expression populaire. Alors qu'est d'autre un musée que la prise du pouvoir par le peuple? Qu'est d'autre un musée que l'occasion de forger la connaissance de manière à acquérir la sagesse, la sagesse elle-même étant le ferment de la liberté?

En cela, il est évident que, dans une cité comme la nôtre, qui se veut très humaniste, nous ne pouvons que saluer avec vigueur la création de tout musée. Le nouveau Musée d'ethnographie proposé par le rapport de majorité est particulièrement intéressant, parce que, à mes yeux, mais c'est un regard tout à fait personnel qui n'engage que moi, c'est probablement le dernier musée qu'on construira à Genève, mais c'est aussi, parce que c'est le dernier musée, le premier instrument d'une nouvelle génération de muséologie.

Je suis, à titre personnel, convaincu que, si aujourd'hui nous examinons un musée par rapport à la valeur de ses collections, il n'y aura pas beaucoup de générations à attendre, peut-être une seule, pour qu'on examine un musée à la valeur de ses créations. Pourquoi? Parce que les collections d'un musée n'ont pas grande signification, elles sont publiées dans tous les livres, elles sont accessibles sur tous les sites Internet, de sorte que le musée en lui-même, en tant que salles d'exposition, n'a pas de sens, ou n'en aura plus dans les vingt ans à venir, et que les musées doivent d'ores et déjà se transformer. Le nouveau Musée d'ethnographie est déjà transformé, en ce sens que, compte tenu de la faible place qui sera occupée par les collections, il disposera d'un immense espace pour la création. Si ce musée intéresse les particuliers, si, en fait, une trentaine de millions de francs, peut-être plus, ont pu être trouvés, c'est bien parce que les particuliers, quant à eux, et c'est peut-être la différence avec le politique, n'ont pas achevé leur révolution.

Pour le particulier, pour l'électeur, pour le citoyen de la Ville, pour la personne de passage, chaque occasion est une occasion de conquérir sa liberté, il a besoin de lieux de création et, pour ce faire, il est prêt non pas à payer, puisque là un

référendum est venu, mais il est prêt à investir dans le futur pour voir une ville permettre effectivement la création, permettre non pas la seule diffusion des idées, mais aussi le germe des idées. En cela, le musée proposé est un parfait exemple de ce qu'une ville comme Genève doit poser comme première pierre en entamant ce troisième millénaire. C'est la raison pour laquelle, vous l'avez compris, je crains de ne pouvoir participer au vote de ce soir. (*Quelques applaudissements.*)

M^{me} Alice Ecuillon, présidente de la commission des travaux (DC). Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je m'exprime en qualité de présidente de la commission des travaux et je voulais rétablir la vérité par rapport aux propos de M. Jean-Pierre Lyon concernant cette commission et aux informations données par M. Vaissade. Il est totalement faux de prétendre que la commission des travaux n'était pas au courant des chiffres que M. Vaissade nous a donnés ce soir, puisque nous avons reçu une lettre, datée du 25 septembre – M. Brogini l'a redit, mais je tiens à le préciser – contenant les chiffres des financements acquis; ce sont exactement les mêmes chiffres que ceux qu'il nous a donnés ce soir, à savoir 11,5 millions de francs pour le legs Lancoux, 4 millions pour le Fonds culturel de la SECSA et 3,5 millions pour la Fondation pour un nouveau Musée d'ethnographie. Je pense qu'il est très important de savoir que tous les membres de la commission des travaux étaient parfaitement au courant, ce d'autant que M. Vaissade est venu devant cette commission le 8 novembre 2000 non seulement pour parler de ces chiffres, mais également pour présenter les amendements qu'il suggérerait pour les différents arrêtés. Je suis d'avis que, dans un débat, que l'on soit pour ou que l'on soit contre, nous avons toujours intérêt à parler vrai.

Le président. La parole est à M. Lyon, qui a déjà parlé deux fois, mais qui a été mis en cause.

M. Jean-Pierre Lyon (AdG/I). Merci, Monsieur le président. Je ne tiens pas à faire la leçon comme Mme Alice Ecuillon, qui a l'habitude, puisqu'elle a fait une année de présidence. Elle m'a mis de nombreuses fois en cause quand ce que je disais ne lui plaisait pas. Vous êtes complètement à côté du pot de fleurs, Madame la présidente de la commission des travaux! (*Rires.*) Si vous aviez écouté, vous sauriez que j'ai dit que la commission était restée dans un cercle fermé, mais qu'aucun conseiller municipal n'a eu une vision globale des anciens projets de musée d'ethnographie. Pourquoi n'avoir pas fait à la commission, vous qui êtes présidente, des

comparaisons avec le projet prévu au chemin de l'Impératrice, qui coûtait deux fois moins que le projet présenté ce soir, voire le tiers. Vous dites que j'ai faussé les chiffres, mais je vous dis que les chiffres que l'on nous présente ce soir sont sous-évalués; nous en reparlerons lorsque nous recevrons des demandes de crédits complémentaires, Madame la présidente. Peut-être que ce soir-là vous serez à la buvette, parce que vous ne serez pas bien, et qu'il vous faudra une aspirine!

Le président. Toujours au titre de la mise en cause, mais ce sera la dernière fois et j'interromprai ensuite ce dialogue, Mme Ecuillon peut répondre.

M^{me} Alice Ecuillon, présidente de la commission des travaux (DC). Merci, Monsieur le président. Tout d'abord, je ne prends jamais d'aspirine, parce que j'y suis allergique, mais je crois que nous nous sommes mal compris, Monsieur Lyon. Monsieur le président, vous direz à M. Lyon que j'ai réagi sur les propos qu'il a tenus concernant les chiffres, donc les apports extérieurs dont M. Vaissade a parlé tout à l'heure, et pas sur le reste.

M. Pierre Maudet (R). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, après la doyenne, c'est le benjamin de cette assemblée qui vous parle. C'est effectivement en qualité de benjamin, et pour la première fois ce soir en cette qualité spécifiquement, que je souhaiterais m'exprimer devant vous. J'ai en fait entendu avec beaucoup d'intérêt tous les récits historiques, antédiluviens, qui remontent, pour certains, jusqu'en 1910, pour d'autres même avant apparemment. Pour ma part, cela me fait assez peu rire, c'est-à-dire que, si je suis peut-être le seul ou parmi les seuls dans cette enceinte qui pourraient se retrouver, par malheur, dans trente ans encore au Conseil municipal, je n'aimerais pas, précisément dans trente ans, me retrouver avec une proposition de crédit pour un musée d'ethnographie cette fois à 800 millions de francs, je ne sais où, en pleine ville de Genève.

J'ai écouté avec grande attention les arguments des uns et des autres ce soir, on peut être pour, on peut être contre, car, au final, il faudra bien glisser un oui ou un non dans l'urne – vraisemblablement dans l'urne, puisque le peuple sera peut-être appelé à se prononcer. S'il est certains arguments qui se ridiculisent d'eux-mêmes, notamment ceux qui visent à classer comme monument historique les baraquements de la place Sturm, je crois que cela parle de soi-même, certains autres arguments ont un peu plus des odeurs nauséabondes. Un parmi eux m'a plus particulièrement dérangé, c'est celui qu'on nous a servi hier soir et cet après-midi encore sur les bancs d'en face, parmi les ayatollahs, les fondamentalistes de l'Alliance de gauche – je ne sais pas comment les appeler, on parle de l'Alliance

des Indépendants, des Indépendants, de SolidaritéS, la Cuncolta ou Canal historique, je n'en sais rien (*rires*) – à savoir l'argument populiste qui oppose la culture aux pauvres gens qui n'arrivent pas à boucler leur budget et à acheter leur brique de lait quotidienne.

Pour ma part, j'estime que le nouveau Musée d'ethnographie proposé – et c'est cela qui a achevé de me convaincre ce soir de voter en sa faveur – sert précisément un besoin vital et fondamental pour ces gens aussi. (*Remarque d'une conseillère municipale.*) Absolument, Madame, il sert un besoin vital, le besoin d'identité. C'est à nous, politiques, de donner cette impulsion, cette volonté, cette confiance en l'avenir, précisément en faveur des jeunes également, car l'investissement que nous allons décider ce soir concerne également les jeunes, pour les années à venir. C'est un investissement que nous devons décider ce soir hic et nunc, pas dans cinq, dix ou vingt ans. Pourquoi, Madame? Pour une simple et bonne raison: c'est qu'aujourd'hui on se plaint à longueur de journée de la perte de repères de la part des jeunes et de la part d'autres personnes dans la société. Pourquoi cette perte de repères? Par perte d'identité, parce que quand on ne sait plus d'où on vient, on ne sait plus forcément où on va. On peut peut-être rire, mais des masques africains, des momies et ce genre de choses permettent aussi de savoir qui on est, d'où on vient et où on va; c'est là un besoin vital et fondamental. C'est principalement pour cette raison, Madame, que je soutiendrai ce Musée d'ethnographie, envers et contre tout et avec panache, s'il vous plaît, car une fois il faut faire preuve, au Conseil municipal, d'audace et de panache. Je serais fier que ce soit la décision de la législature. (*Applaudissements.*)

M^{me} Virginie Keller Lopez (S). Beaucoup de temps s'est écoulé depuis que j'ai demandé la parole, bien des choses ont été dites, que je rejoins d'ailleurs, notamment celles avancées par M. Lescaze, M. Maudet et d'autres. La notion de temps paraît bien subjective dans ce Conseil municipal, puisque certains prétendent ce soir que nous votons dans l'urgence la construction d'un musée. Je n'étais pas encore là quand, il y a vingt ans, on en discutait déjà, je n'étais pas là non plus lorsque, il y a sept ans, vous décidiez, démocratiquement je crois, du lieu où l'on allait implanter ce musée. En revanche, j'étais là, toute cette année pendant laquelle nous avons étudié à la commission des travaux les projets transmis par le Conseil administratif. Cela m'étonne évidemment ce soir de voir que les arguments contre le musée proposé portent aussi bien sur le lieu que sur le projet muséographique. On a l'impression que l'on n'a jamais discuté de rien ici.

Je rejoins en effet ceux qui disent que tous ces arguments ne sont en fait que des prétextes pour ne pas voter le musée ce soir. Je suis étonnée aussi parfois du glissement ou de l'abus de pouvoir que certains conseillers municipaux ou certaines conseillères municipales semblent vivre dans leur rôle, disons politique,

d'élus. Certains aimeraient refaire le projet muséographique, avec des idées de saisons, d'autres aimeraient refaire l'intérieur du musée, agrandir les salles, les rapetisser. Il y a dans ces intentions, qui sont certainement très louables, une prétention à remplacer la quantité de personnes, de professionnels, d'experts – oui on peut dire le mot, parfois on a le droit, ce n'est pas un gros mot – qui ont travaillé sur le projet qui nous est proposé. Il y a en effet des gens qui sont payés à longueur d'année, qui ont fait des études, qui ont certaines connaissances, et, que je sache, il n'y a pas eu cette année, ni dans la population, ni dans les milieux des architectes, ni dans d'autres milieux, ni suite aux décisions du jury du concours, de gens qui se sont élevés contre ce projet de musée. Il semble bien que la majorité, sinon la totalité des gens qui ont travaillé au projet, qui ont étudié aussi bien l'intérieur du musée que l'extérieur de celui-ci, ont planché sur divers projets muséographiques pendant des années, que ce soient les architectes ou les fonctionnaires qui ont travaillé pour les services de MM. Ferrazino et Vaissade.

Ce soir, nous, socialistes, réaffirmons que nous avons confiance dans tous ces gens avec lesquels nous travaillons, que nous pensons que nous ne sommes pas habilités à contrôler chaque détail de ce dossier et qu'à un moment donné nous sommes ici pour faire un vote politique, pour réaliser un projet, que nous le réalisons avec d'autres personnes qui ont des compétences qui nous sont nécessaires. Ce n'est donc pas nous, ce soir, qui allons revoir des petites choses par-ci, des petites choses par-là et donner notre avis. Nous espérons que nous pourrions procéder à ce vote ce soir; j'en suis assez émue, parce que c'est un vote important et que c'est ma première législature. Voilà, j'espère que nous serons nombreux à voter pour le projet proposé. (*Applaudissements.*)

M. Georges Queloz, rapporteur de minorité (L). Je pense que je m'exprimerai ce soir pour la dernière fois. (*Brouhaha.*) Je voudrais tout d'abord remercier cette assemblée de m'avoir laissé m'exprimer longuement en début de soirée en tant que rapporteur de minorité et dire ensuite que le choix que nous, libéraux, avons fait n'est pas dicté par une année électorale, que nous avons résisté à toutes les pressions qui ont pu se faire et qu'on peut même comprendre dans certains cas. La passion l'a emporté pour certains; un père a quelquefois des difficultés à devoir dire non à son fils; ce n'est pas toujours facile, mais, ce soir, c'est la conscience propre que nous voterons. C'est un travail d'une année, et je peux dire que j'ai étudié cette question en mon âme et conscience. Nous, libéraux, pouvons nous regarder dans un miroir le matin sans rougir. Notre souci a toujours été non seulement de faire des choix politiques, mais aussi de respecter les contribuables et de faire le meilleur usage des deniers publics, de ne pas les vilipender, mais, au contraire, de nous en porter garant.

M^{me} Marie-Thérèse Bovier (L). Je crois que tout a été dit ce soir dans cette salle, mais je vais quand même mettre mon petit grain de sel en tant que membre de la commission des travaux. Je ne reviendrai pas du tout sur tout ce qui a été dit sur le nouveau Musée d'ethnographie, puisque nous, les libéraux, nous le désirons plus que tout, ni sur la construction, et je félicite ici ce soir le bureau d'architectes, qui a fait tout son possible pour sortir un projet de musée, avec toutes les contraintes d'un cahier des charges quelque peu fantaisiste. Quant à l'implantation, la grandeur du terrain, les salles, je n'en parlerai pas, car je ne m'exprimerai ce soir que sur le financement, qui est une grande farce.

On nous a parlé d'un projet à 100 millions de francs, Mesdames et Messieurs, et, après les 15 réunions de la commission des travaux dont je fais partie, nous ne savions pas quel serait le montant final. En trois heures, le coût du projet a été abaissé à 86 millions de francs par M. Vaissade, puisqu'il nous a annoncé un amendement à 86 millions de francs. Bien sûr, il faut ajouter le mobilier, les trottoirs, j'en passe, les échanges fonciers, le dépôt, plus les 15% de hausse conjoncturelle. Dans la logique des choses, le Conseil administratif nous demandera des rallonges, bien sûr, pour imprévus. Je vous signale que, pour la plupart des demandes de crédits acceptés à la commission des travaux et votés par notre Conseil municipal, nous avons toujours eu besoin de rallonges, de quelques centaines ou millions de francs en cours de chantier.

Les services de M^{me} Burnand et respectivement de M. Ferrazino ont toujours découvert, malheureusement trop tard, un imprévu, des problèmes, donc pourquoi cela ne se passerait-il pas pour le nouveau Musée d'ethnographie? Qui vous dit que, sous la colline de la place Sturm, vous ne trouverez pas quelque vieux caillou qu'il faudra conserver et qui retardera le chantier et qui en coûtera encore un peu plus à la Ville? Et vous savez très bien que l'état géologique est mauvais, qu'il y a de l'eau, on ne connaît donc pas encore tous les imprévus. Soyons sérieux et réalistes et parlons d'un projet de 150, voire 170 millions de francs, comme disait M. Queloz. Voilà un musée de 10 500 m² de construction et vous n'avez que 4000 m² de surface pour la visite et uniquement 2900 m² d'exposition. Le reste, soit 6000 m², est réparti entre les bureaux et les locaux techniques, une salle de danse, une brasserie, une médiathèque, la Voirie, etc.

Revenons au financement. Les bailleurs de fonds ne se bousculent pas au portillon, croyez-moi, et tout n'est que promesses ou intentions, sans aucune garantie. Le magistrat, M. Vaissade, nous a dit il y a quelques instants: «Comment trouver un financement sur un projet qui n'est pas voté?» Là est la question. Tout d'abord, nous avons, grâce au généreux legs de M^{me} Lancoux à l'Etat, nous le savons tous, une parcelle qui n'est pas encore vendue. M. Moutinot le dira peut-être, il faudra d'abord déclasser le terrain, ensuite vendre la parcelle, et c'est à voir si elle rapportera entre 8 et 11 millions de francs. Ensuite, il y a la SECSA, qui veut bien nous donner 4 millions de francs, mais il nous faut aussi l'accord de M^{me}

Brunschwig Graf, qui a déjà amputé cette somme de 700 000 francs pour le Théâtre de Carouge, donc il en reste encore une petite partie pour nous, on ne sait jamais! En troisième lieu, nous avons la Fondation pour un nouveau Musée d'ethnographie, qui nous dit participer pour 7 millions de francs, mais rien n'est sûr. En tout dernier lieu, il y a les communes genevoises, bien sûr, qui seraient d'accord de nous donner un million de francs chaque année pendant sept ans, mais rien n'est sûr, parce que la Banque cantonale de Genève doit le ratifier, M. Vaissade nous l'a dit tout à l'heure. Alors, inutile de vous dire que, avant que le musée soit construit, les matériaux et le bois auront vieilli et il faudra les remplacer, le béton aura coulé, bref, il y aura toujours un nouvel imprévu.

Avec tous ces dons, nous arriverons, bien sûr, à 19 millions de francs, car j'ai compté 19 millions, mais, pour M. Vaissade, il y a une heure, c'était 31 millions. Il reste à trouver des apports extérieurs. Il faut convaincre les personnes qui vont apporter des fonds de l'extérieur de la qualité du projet, nous a dit M. Vaissade. Qui voudra avancer un franc pour un musée dont on ne connaît pas le coût final? En tant qu'agente immobilière depuis plus de vingt ans sur cette place, je n'ai jamais vu un client ni une banque qui paie sans connaître l'objet. On peut faire confiance, me direz-vous, mais confiance à qui? A un projet boiteux, qui ne plaît pas beaucoup, même quand on le veut? A un projet qui tient à cœur à M. Vaissade depuis des années, lequel voit ici son ultime chance de le réaliser avant son départ dans deux ans? Pour lui, c'est «après moi le déluge»! Un projet chiffré en 1999 avec une variation de plus ou moins 20%. Y a-t-il encore quelques mécènes à Genève, bien intentionnés et pas trop découragés par la politique de Genève, qui verseraient quelques millions sans savoir, juste pour voir, comme au poker? Alors confiance à qui? La confiance ne peut être acquise, Mesdames et Messieurs, que lorsqu'on se sent sécurisé. Et là, rien n'est sûr, tout n'est qu'illusion pour ce financement, et les Genevois doivent le savoir, les téléspectateurs, j'espère, l'écouteront aussi, ils peuvent être bernés.

Voir ce soir un crédit entre 50 et 100 millions de francs, puisque c'est le cas, on ne sait pas très bien ce qu'on peut voter, c'est rêver. Qui peut se permettre de rêver de nos jours et qui en supportera les conséquences? Ce sont, bien sûr, les contribuables, qui croient en nous et qui nous ont élus pour défendre leurs intérêts, et non pas pour les tromper. Nous dire, depuis 19 h, que ce musée coûtera 86 millions de francs, 100 millions pour nous, ou plus, ou 170 millions, c'est leur mentir, c'est les tromper, et nous n'en avons pas le droit. Est-ce que les Genevois sont prêts à se sacrifier pour un musée? N'y a-t-il pas d'autre priorité? On peut se poser sincèrement la question. Est-ce que la majorité de ce Conseil municipal, qui se dit favorable à ce musée et qui en prône la réalisation, ne souhaite pas se débarrasser de celui-ci, dont on parle depuis si longtemps, en espérant que le peuple le rejettera massivement? Mesdames et Messieurs, réfléchissez donc bien avant de voter, pour ne pas tromper vos électeurs. Refuser ce musée équivaut à ne pas tromper les Genevois.

M. Gérard Deshusses, rapporteur (S). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Monsieur le président, j'aimerais que vous adressiez à Mme Bovier les propos suivants, à savoir que j'aimerais bien défendre ici l'honneur de la commission des travaux, qui a effectué un travail rigoureux, qui s'est attelée pendant une année à l'étude du projet présenté ce soir, qui l'a fait au mieux de sa conscience, et je crois que sa conscience était grande, qui a apporté ici divers rapports et documents qui sont solides et qui permettent une étude dans cette enceinte qui devrait l'être tout autant. On ne peut pas dire n'importe quoi. Il est évident que les imprévus seront toujours des imprévus et que, s'ils ne l'étaient pas, ils feraient partie des choses prévues que nous aurions déjà étudiées. La vie, Monsieur le président, vous transmettez à Mme Bovier, est une affaire qui est pleine d'imprévus, et c'est même ce qui fait son sel. Vous me direz qu'en ce qui concerne la construction d'un musée c'est peut-être moins facile à vivre, mais cela fait partie des choses qui existent lorsqu'on doit réaliser un projet de cette taille.

Maintenant, en ce qui concerne le financement du nouveau Musée d'ethnographie par les milieux privés, moi, je n'ai pas eu connaissance, et pourtant cela fait longtemps que je suis né, cela fait bientôt cinquante ans, de quelque projet que ce soit ici en ville de Genève ou dans le canton qui a eu un pareil soutien. Qu'on soit maintenant à 20 ou 30 millions de francs de fonds extérieurs à la Ville, et même seulement à 20 millions, Monsieur le président, vous transmettez à M^{me} Bovier, c'est déjà quelque chose de formidable, qui montre bien, d'une part, l'engouement d'une population pour ce musée et, d'autre part, le fait que le projet lui-même n'est pas un projet mal ficelé.

M. Souhail Mouhanna (AdG/S). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'aimerais apporter quelques précisions après ce que j'ai entendu de la part de certains collègues, notamment de la part de M. Queloz. Je voulais plutôt répliquer à d'autres, mais, puisque M. Queloz a pris tout à l'heure la parole pour souligner la quantité de travail qu'il a fourni, je reviens sur ses propos. Je suis tout à fait conscient de l'importance du travail qui a été accompli par M. Queloz, mais, quand j'ai vu tout ce travail, je me suis dit: tout cela pour en arriver là, c'est malheureux!

Pour ce qui est des radicaux, quand j'ai parlé tout à l'heure du Théâtre de Carouge, il faut que je précise bien ce que je voulais dire. Malheureusement, le président m'a rappelé à l'ordre, parce que j'avais dépassé les dix minutes, je n'ai donc pas eu le temps de développer toute ma pensée. Dans l'affaire du Théâtre de Carouge, les radicaux avaient voté, comme mon groupe d'ailleurs, pour le maintien de la subvention, et l'argument, que nous partagions d'ailleurs, était qu'il fallait négocier. Il n'était nullement question de prendre le risque, je dirais, de supprimer notre subvention au Théâtre de Carouge, ce qui aurait pu entraîner l'arrêt

des activités et la mise au chômage d'un certain nombre d'artistes. Nous étions d'accord sur ce point et, de part et d'autre d'ailleurs, nous souhaitons – pas seulement les radicaux et l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants), mais aussi l'Alliance de gauche (Parti du travail et Progressistes) – maintenir cette subvention, tout en négociant pour obtenir que les charges du Théâtre de Carouge soient réparties entre différentes entités, mais nous avons malheureusement été minoritaires.

Dans l'histoire du Musée d'ethnographie, c'est exactement le contraire qui se passe, c'est-à-dire que le groupe radical imagine qu'en décidant d'un montant, par exemple 45 millions de francs, si des apports extérieurs ne viennent pas compléter cette somme, nous pourrions utiliser ces 45 millions de francs pour construire une partie du musée et qu'ensuite nous attendrions que de nouveaux fonds se dégagent. Cela me rappelle certaines constructions, toujours inachevées, que l'on peut voir en bien des endroits et qui font mal au cœur parce qu'elles restent ainsi au fil des années et qu'elles se dégradent à vue d'œil. C'est donc un mauvais calcul.

Ce que j'ai moins compris, c'est l'intervention du benjamin de notre Conseil municipal, qui a agressé d'une manière que j'ai trouvée vraiment indécente et inacceptable l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants), surtout en traitant de je ne sais pas quelle sorte d'ayatollahs les uns et les autres. C'est une manœuvre de diversion et, quand je vois le grade occupé par notre benjamin dans la hiérarchie cléricale de la politique politicienne, je me demande quel grade il aura dans trente ans et combien d'ayatollahs seront sous ses ordres à ce moment-là. Je suis étonné et je pense que c'est une manœuvre de diversion tout simplement parce qu'on veut nous faire croire que c'est parce qu'il y a telle ou telle prise de position de la part de je ne sais pas qui que les radicaux veulent maintenant absolument sauver le musée. Ils vont voter et n'ont pas besoin de recourir à des subterfuges. On serait très content de vous trouver de l'autre côté pour voter le projet de musée proposé tout en faisant le nécessaire de part et d'autre pour que les financements extérieurs puissent être apportés à cette construction.

Je termine en répondant aux propos de M. Bonny. Il a feint de croire tout à l'heure qu'il était visé par mes propos concernant l'horizon. J'ai appris à connaître M. Bonny depuis maintenant environ deux ans, c'est-à-dire depuis que je suis entré dans ce Conseil municipal, et c'est vrai que j'ai toujours eu plaisir à constater que M. Bonny a beaucoup d'indépendance d'esprit, mais ce n'est pas lui qui était visé. Quand j'ai parlé du Parti démocrate-chrétien, j'ai tout simplement relevé la contradiction qu'il y avait entre les propos tenus par M. Mettan lors de la séance précédente et les prises de position, les discussions et le vote des conseillers municipaux du Parti démocrate-chrétien à la commission des travaux. C'est tout. Je n'ai pas agressé, je n'ai pas attaqué, je me suis appuyé sur des faits. Cela étant dit, je sais que M. Bonny a toujours envie de voir au-delà de l'horizon,

je l'ai même vu prendre des jumelles de temps en temps pour voir ce qu'il y a derrière celui-ci, mais, malheureusement, dans cette affaire, eh bien, il a tout simplement pris les jumelles à l'envers!

M^{me} Marie-Thérèse Bovier (L). Monsieur le président, je voudrais juste répondre à M. Deshusses, par votre intermédiaire. Je n'ai pas du tout attaqué la commission des travaux, au contraire, je sais, puisque j'en fais partie, qu'elle fait un travail considérable, mais je voulais en revanche parler des imprévus. Je vois que, concernant le rapport PR-54 A, figurant dans notre ordre du jour, nous avons déjà un imprévu de l'ordre de 216 000 francs sur un crédit voté de 70 000 francs; cet imprévu correspond au triple du montant voté, et nous avons régulièrement des imprévus. Je pense que ceux-ci sont dus à des projets mal ficelés. Qui nous dit que le projet du nouveau Musée d'ethnographie présenté dans le rapport de majorité est bien ficelé? On pourrait donc prévoir 30, 40 voire 50% d'imprévus sur 80 millions de francs, cela donne quand même des chiffres considérables.

M^{me} Evelyne Strubin, rapporteur de minorité (AdG/I). Je souhaiterais juste pouvoir répondre à certains intervenants et je vous demande de bien vouloir transmettre, Monsieur le président. Je dirai à M^{me} Johner, qui nous a fait savoir hier soir que la grande majorité de la commission des travaux avait voté le projet à 102 millions de francs, que, moi, ce que j'appelle une grande majorité, ce n'est pas huit personnes sur sept. Au contraire, quand on obtient une aussi courte majorité, on devrait se poser quelques questions.

Je répondrai à M. Breguet que nous n'avons jamais dit que la promenade des musées est inutile. Nous disons qu'elle existe déjà et que, selon nous, il n'est pas judicieux d'ajouter un musée sur le parcours; nous en avons déjà expliqué la raison hier soir. Cet intervenant a également dit qu'il estime que ce musée favorisera la recherche scientifique. Or on constate, en comparant les surfaces mentionnées dans la proposition PR-40, que les Services techniques obtiendront 1600 m² supplémentaires par rapport à la situation actuelle, alors que le Service scientifique n'aura que 192 m² supplémentaires. Quid? M. Breguet a également affirmé que des supports virtuels auront leur place dans ce musée. Je lui précise que cela est faux; ils auront leur place dans le bâtiment administratif, que personne n'aura le temps de visiter.

Enfin, je voudrais rappeler que nous sommes tous élus au Conseil municipal pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens. C'est notre devoir. Nous ne sommes pas là pour nous faire plaisir, mais bien pour nous préoccuper de la population, et ce n'est pas être populistes que d'accomplir ce qui, je le répète, est

simplement notre mission. Je demanderai également, à ce titre, à M. Ducret de ne pas confondre un discours misérabiliste avec un discours réaliste. Maintenant, j'aimerais vous rappeler que ces mêmes Indépendants vous ont, par la voix de M. Lyon, mis en garde ce soir qu'il y a bien des risques qu'on trouve de l'eau sous la butte de la place Sturm. Vous pouvez donc vous attendre à des surprises si vous persistez dans votre choix de la place Sturm, mais vous préférez faire la sourde oreille.

Par ailleurs, nous vous avons fait une contre-proposition à 40 millions de francs, au lieu de 102 millions, pour un projet qui a déjà abouti, qu'il suffit de ressortir du tiroir où il doit dormir, et qui pourra être construit en moins de sept ans, ce qui devrait satisfaire tous ceux qui veulent un musée maintenant. Vous allez faire votre choix en toute connaissance de cause, mais il vous faudra aussi faire face à vos responsabilités. Je ne peux que vous recommander, à nouveau, de refuser le projet tel qu'il sort de la commission des travaux et je ne désespère pas que vous sachiez vous montrer raisonnables. Il est bien clair, Monsieur le président, qu'afin de faire connaître à cette ville les personnes qui sont raisonnables et celles qui jettent l'argent dans des trous de 7 m de profondeur nous demanderons l'appel nominal pour le vote des arrêtés.

M^{me} Liliane Johner, rapporteur de majorité (AdG/TP). Je veux juste remettre l'église au milieu du village à propos d'une phrase que j'aurais prononcée. J'ai dit textuellement ceci: «Si la grande majorité de la commission des travaux souhaite que le «grand musée» voie le jour à cet emplacement, la majorité se divise dès que nous évoquons les modalités du financement.» C'est exact, il y avait une majorité qui se dessinait avec les radicaux pour le «grand musée», et à cet emplacement.

Puisque j'ai la parole, je veux dire deux mots aux Indépendants. Je peux comprendre leur révolte quand ils disent que le Conseil municipal n'a pas accepté l'augmentation des prestations municipales, mais que ce même Conseil municipal est prêt à voter la construction du nouveau Musée d'ethnographie. Sur ce point, nous sommes à l'aise, car nous avons voté cette augmentation des prestations. Seulement, le problème, c'est que, si nous ne votons pas aujourd'hui le crédit du nouveau Musée d'ethnographie, cela n'apportera pas un centime de plus dans l'escarcelle des prestataires de la Ville de Genève, parce que, sur ce sujet, il s'agit d'une volonté politique beaucoup plus que d'une question d'argent. Alors, pour nous, il n'y a pas d'antinomie, même pour un parti d'extrême gauche, à défendre la culture et les conditions de vie de nos concitoyens. La culture est un élément vital pour l'équilibre intellectuel de l'homme. Vous pouvez reprendre tous les programmes politiques du Parti du travail, chaque fois nous déplorons le manque de moyens mis à disposition, nous demandions même que la Confédération consacre à la cul-

ture au moins 0,5% des recettes brutes annuelles, ce qui est loin d'être le cas.

Permettez-moi juste de reprendre le programme rédigé pour les élections cantonales de 1993; nous y trouvons ceci: «La gauche dit que la culture la mieux partagée constitue non seulement la meilleure forme de connaissance de soi, des autres et du monde, mais encore le meilleur rempart contre le désespoir, le racisme, la violence et la guerre.» Ce programme est signé par le Parti du travail, SolidaritéS et les Indépendants. Il ne suffit pas de se contenter de déclarations, mais de se donner les moyens de réaliser cette politique. Aujourd'hui, le projet culturel se trouve être le nouveau Musée d'ethnographie, et l'ethnographie constitue pour nous l'essence même de ce que doit être l'ouverture sur le monde, la compréhension des autres et la lutte contre le racisme. Nous allons dépenser beaucoup d'argent, c'est vrai, mais nous sommes prêts à assumer nos responsabilités vis-à-vis de la population. Nous ne pouvons avoir deux discours et notre force résidera dans notre cohérence. (*Quelques applaudissements.*)

M^{me} Evelyne Strubin (AdG/I). J'aimerais juste présenter mes excuses à M^{me} Johner; si je l'ai citée à tort, c'est que je l'avais mal comprise; mais il faut dire qu'il y a souvent dans cette salle un certain brouhaha qui nuit à nos débats.

Le président. Nous en sommes à la 55^e intervention et, si possible, la dernière. Madame Nerny, c'est à vous. (*Approbatons.*)

M^{me} Isabel Nerny (AdG/I). Mon intervention sera très courte. J'aimerais simplement ajouter deux phrases. J'ai reçu un courrier m'informant que des habitants proches de la place Sturm ont présenté par écrit des questions et ont manifesté leur inquiétude dans une lettre, dont j'ai copie, adressée à la commission des travaux, mais ils n'ont jamais été reçus. Je vous laisse apprécier l'indélicatesse et le mépris manifestés. Continuez à vous gargariser de vos prétendues bonnes intentions envers la population, mais je trouve cette attitude plutôt moche; quant au public présent et aux téléspectateurs, ils apprécieront comme il se doit.

M^{me} Alice Ecuillon, présidente de la commission des travaux (DC). Je suis désolée, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de reprendre la parole, mais il y a effectivement eu deux personnes qui ont écrit à la commission des travaux pour donner leur opinion et leur position, et cela sous la présidence de M. Juon. M. Juon leur a répondu, il a donc accusé réception. Je voudrais ajouter,

je n'ai pas les lettres ici, mais je connais bien leur contenu, qu'aucune de ces lettres ne comportait une demande d'audition. (*Brouhaha.*)

M. Alain Marquet (Ve). Il est bien évident que nous demandons le vote nominal sur cet objet. (*Brouhaha.*)

Deuxième débat

Le président. Cela avait déjà été fait, mais je vous remercie, Monsieur Marquet. Nous votons donc sur le texte qui vous a été distribué lors de la séance précédente, à savoir le projet d'arrêté I du rapport de majorité sur la proposition PR-40 amendé par la commission et amendé une nouvelle fois. Ce texte a en outre reçu un amendement déposé par le Conseil administratif, que nous voterons donc en premier. Il s'agit de remplacer, dans le texte que je viens de citer, la somme de 65 058 300 francs toutes les fois où elle apparaît par 55 005 000 francs. D'autre part, chaque fois qu'apparaît la somme de 20 946 700 francs, il s'agit de la remplacer par 31 millions de francs. Je fais donc voter cet amendement...

M. Michel Ducret, rapporteur de minorité (R). Il me semble qu'il serait judicieux de voter le rapport de minorité avant cet amendement, ainsi que le rapport de majorité. (*Brouhaha.*)

Le président. Je suis désolé, Monsieur Ducret, mais nous votons d'abord le rapport de majorité. Il s'agit donc bien de voter d'abord l'amendement qui se rapporte...

M. Michel Ducret. C'est absurde.

Le président. Alors, Monsieur Ducret, exprimez-vous.

M. Michel Ducret. Monsieur le président, c'est totalement absurde. La proposition contenue dans mon rapport de minorité constitue un amendement au rapport de majorité. Notre position sur le vote final, qui concerne les arrêtés, amendés ou pas, du rapport de majorité, sera différente en fonction de l'acceptation ou non des propositions d'amendements à ces arrêtés de notre propre rapport.

Le président. Mais je n'ai pas votre amendement, Monsieur Ducret. Votre amendement a été refusé en commission; nous votons sur le rapport de majorité. Alors, à moins que vous ne déposiez un amendement, que je n'ai pas, le texte auquel vous faites référence a été refusé en commission, donc je n'ai pas actuellement d'amendement allant dans le sens de ce que vous proposez.

Je reviens donc à la procédure que je viens de décrire, et nous votons l'amendement en question, que je ne relis pas.

Mis aux voix par assis/debout, l'amendement du Conseil administratif est accepté par 40 oui (l'Alternative moins 4 Indépendants) contre 26 non (Partis libéral et démocrate-chrétien) (absence du groupe radical).

Le président. Je procède maintenant au vote de l'arrêté I tel que nous venons de l'amender.

M. Alain Marquet (Ve). Excusez-moi, Monsieur le président. Il m'a été rapporté que, lors des votes nominaux qui étaient retransmis à la télévision, les téléspectateurs n'avaient pas l'opportunité d'entendre les réponses des conseillers municipaux. J'aimerais vous demander s'il serait possible que, lors de l'appel nominal, la personne qui appelle les conseillers municipaux répète leur prise de position, comme cela se passe d'ailleurs au Grand Conseil.

Le président. Je vous remercie de votre proposition, Monsieur Marquet, mais nous en avons discuté et nous suggérons de refuser cette proposition, à moins que vous ne la soumettiez au vote et que vous nous donniez tort. Comme ce n'est pas le cas, nous allons procéder au vote nominal de la manière traditionnelle, et Mme Ecuyer va lire les noms.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'arrêté I amendé est accepté par 44 oui contre 27 non (1 abstention). (Applaudissements.)

Ont voté oui (44):

M^{me} Nicole Bobillier (S), M. Georges Breguet (Ve), M. Roberto Brogгинi (Ve), M. Alain Comte (AdG/TP), M^{me} Eustacia Cortoreal (AdG/TP), M. Olivier Coste (S), M^{me} Diana de la Rosa (S), M. Roger Deneys (S), M. Gérard Deshusses

(S), M^{me} Michèle Ducret (R), M. Alain Dupraz (AdG/TP), M^{me} Hélène Ecuyer (AdG/TP), M. Jean-Louis Fazio (S), M. Alain Fischer (R), M. Jacques François (AdG/S), M. René Grand (S), M^{me} Monique Guignard (AdG/TP), M^{me} Catherine Hämmerli-Lang (R), M^{me} Vanessa Ischi (Ve), M^{me} Liliane Johner (AdG/TP), M. Guy Jousson (AdG/TP), M. Roman Juon (S), M. Sami Kanaan (S), M^{me} Virginie Keller Lopez (S), M. Daniel Künzi (AdG/S), M^{me} Michèle Künzler (Ve), M^{me} Ruth Lanz (AdG/S), M. Bernard Lescaze (R), M. Pierre Losio (Ve), M. Alain Marquet (Ve), M^{me} Christina Matthey (Ve), M. Pierre Maudet (R), M. Jacques Mino (AdG/S), M. Souhail Mouhanna (AdG/S), M. Paul Oberson (Ve), M. Jean-Pascal Perler (Ve), M^{me} Sandrine Salerno (S), M. Alain-Georges Sandoz (AdG/TP), M. Damien Sidler (Ve), M. Daniel Sormanni (S), M. François Sottas (AdG/TP), M^{me} Marie-France Spielmann (AdG/TP), M^{me} Marie Vanek (AdG/S), M. Christian Zaugg (AdG/S).

Ont voté non (27):

M^{me} Anne-Marie von Arx-Vernon (DC), M. Didier Bonny (DC), M^{me} Marie-Thérèse Bovier (L), M. Philippe Cottier (DC), M^{me} Barbara Cramer (L), M^{me} Linda de Coulon (L), M. Guy Dossan (R), M^{me} Fatiha Eberle (AdG/I), M^{me} Alice Ecuillon (DC), M^{me} Micheline Gioiosa (L), M. Jean-Marc Guscetti (L), M. Jean-Marie Hainaut (L), M. François Harmann (L), M. André Kaplun (L), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Jean-Pierre Lyon (AdG/I), M. Guy Mettan (DC), M. Mark Muller (L), M^{me} Isabel Nerny (AdG/I), M. Jean-Pierre Oberholzer (L), M. Robert Pattaroni (DC), M. Peter Pirkl (L), M. Georges Queloz (L), M. Pierre Reichenbach (L), M^{me} Alexandra Rys (DC), M. Armand Schweingruber (L), M^{me} Evelyne Strubin (AdG/I).

S'est abstenu (1):

M. Michel Ducret (R).

Étaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (7):

M^{me} Sophie Christen (L), M^{me} Renate Cornu (L), M. Jean-Marc Froidevaux (L), M. François Henry (L), M. Jean-Luc Persoz (L), M. Guy Savary (DC), M. René Winet (R).

Présidence:

M. Bernard Paillard (AdG/SI), président, n'a pas voté.

M. Jean-Pierre Oberholzer (L). La joie de certains fait plaisir à voir. Je ne voudrais pas trop les attrister, mais je demande, au nom du groupe libéral, un troisième débat, et, si d'aventure il devait avoir lieu, je préférerais personnellement qu'il ait lieu en mars pour qu'on ait le temps de la réflexion. En effet, beaucoup de choses ont été dites... je vois M. Tornare qui dit non, mais je pense qu'un troisième débat doit amener une certaine réflexion et pouvoir conduire l'un ou l'autre groupe à changer de position. (*Brouhaha.*)

Le président. M. Oberholzer seul a la parole.

M. Jean-Pierre Oberholzer. Si le Conseil municipal devait décider que ce troisième débat ait lieu ce soir, je demanderais que le groupe libéral puisse se retirer dans une pièce quelconque, je ne sais pas, là derrière, dans la salle Nicolas-Bogueret, de façon que nous puissions débattre de la suite à donner à cette affaire.

Le président. Nous saurons y pourvoir, Monsieur Oberholzer. Nous passons aux projets d'arrêtés suivants.

L'arrêté II est mis aux voix article par article et dans son ensemble; il est accepté à la majorité (quelques oppositions et nombreuses abstentions).

L'arrêté III amendé par la commission est mis aux voix article par article et dans son ensemble; il est accepté à la majorité (quelques oppositions et nombreuses abstentions).

L'arrêté IV amendé par la commission est mis aux voix article par article et dans son ensemble; il est accepté à la majorité (quelques oppositions et nombreuses abstentions).

L'arrêté V amendé par la commission est mis aux voix article par article et dans son ensemble; il est accepté à la majorité (quelques oppositions et nombreuses abstentions).

Les arrêtés sont ainsi conçus:

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

ARRÊTÉ I

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 55 005 000 francs destiné à la construction d'un Musée d'ethnographie, variante 1 du projet lauréat du concours d'architecture, comprenant un bâtiment administratif et un bâtiment d'exposition et de dépôt, situé à la rue Charles-Sturm, sur les parcelles 4067, 7159, feuille 3, 7172, feuille 5, 4146, 7182, 7183, feuille 7, 4362, 4364, 7234, 7235, feuille 13, section Cité, et 2339, 3028, feuille 27, 3047, 3049, 3051, feuille 33, section Eaux-Vives du cadastre de la Ville de Genève.

Le montant total de la construction s'élève à 86 005 000 francs. La différence de 31 000 000 francs sera couverte par des apports des autres collectivités publiques, de la Fondation pour un nouveau Musée d'ethnographie ainsi que d'autres dons publics ou privés.

Au cas où les apports mentionnés à l'alinéa précédent dépasseraient la somme de 31 000 000 francs, le montant supplémentaire viendrait alléger d'autant le crédit de 55 005 000 francs à charge de la Ville de Genève, crédit mentionné à l'alinéa 1.

Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen de rescriptions, d'avances ou de bons de caisse à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 55 005 000 francs.

Art. 3. – Un montant de 550 050 francs sera prélevé sur le crédit indiqué à l'article premier, alinéa 1, et attribué au Fonds municipal d'art contemporain institué par l'arrêté du Conseil municipal du 10 février 1950.

Art. 4. – La dépense prévue à l'article premier, à laquelle il convient d'ajouter le montant de 4 288 000 francs des crédits d'études votés les 18 octobre 1983, 24 mai 1988 et 10 mars 1998, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la mise en exploitation, soit de 2006 à 2035.

ARRÊTÉ II

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 683 700 francs destiné à l'aménagement des trottoirs situés rue Ferdinand-Hodler, boule-

vard des Tranchées, rue Charles-Sturm et boulevard Helvétique.

Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen de rescriptions, d'avances ou de bons de caisse à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 683 700 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier, à laquelle il convient d'ajouter le montant de 300 000 francs du crédit d'étude voté le 11 février 1998, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 20 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la mise en exploitation, soit de 2003 à 2022.

ARRÊTÉ III

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1 794 000 francs destiné aux aménagements extérieurs situés sur la place Emile-Guyénot, sur le mail arboré de la rue Charles-Sturm, ainsi qu'à l'aménagement de la passerelle piétonne entre la rue Charles-Sturm et la promenade de l'Observatoire.

Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen de rescriptions, d'avances ou de bons de caisse à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 794 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la mise en exploitation, soit de 2006 à 2035.

ARRÊTÉ IV

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 5 464 000 francs destiné à l'ameublement et à la muséographie du Musée d'ethnographie, du bâtiment administratif et du dépôt de voirie à la rue Charles-Sturm.

Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen de rescriptions, d'avances ou de bons de caisse à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 5 464 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 15 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la mise en exploitation, soit de 2007 à 2021.

ARRÊTÉ V

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 4 255 000 francs destiné à la reconstruction d'un dépôt de voirie jouxtant le musée et donnant sur le boulevard Helvétique et dont les superstructures devront permettre aux piétons un accès direct entre la plate-forme du musée et le boulevard Helvétique.

Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen de rescriptions, d'avances ou de bons de caisse à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 4 255 000 francs.

Art. 3. – Un montant de 42 550 francs sera prélevé sur le crédit indiqué à l'article premier et attribué au Fonds municipal d'art contemporain institué par l'arrêté du Conseil municipal du 10 février 1950.

Art. 4. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif et amortie au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la mise en exploitation, soit de 2006 à 2035.

Le président. Est-ce qu'un tiers des conseillers municipaux sont d'accord avec la proposition d'un troisième débat? Cela me semble évident. Ah, Monsieur Kanaan, vous désirez intervenir.

M. Sami Kanaan (S). Monsieur le président, nous devons aussi voter les deux autres rapports sur les motions M-78 et M-79, dont la question de la fondation traitée par la motion M-78, dans le cadre du deuxième débat, en quelque sorte. Cela fait partie du débat que nous venons de mener.

Le président. Non, nous finissons d'abord de traiter des arrêtés et ensuite nous passerons aux rapports M-78 A et M-79 A.

Celles et ceux qui acceptent qu'il y ait un troisième débat sont priés de relever la main, afin que les choses soient tout à fait claires.

Mis aux voix, le troisième débat est accepté par plus d'un tiers de l'assemblée.

Le président. Je vous remercie. Nous suspendons la séance pendant une dizaine de minutes.

La séance est suspendue de 23 h à 23 h 15.

Troisième débat

Le président. Reprenez vos places, afin que nous puissions entamer ce troisième débat. Nous vous proposons que les feuilles signées ne soient pas assorties de jetons de présence, cela est une proposition du bureau. Si quelqu'un propose quelque chose d'autre, je lui donne la parole.

M. Didier Bonny (DC). Monsieur le président, de deux choses l'une, soit vous faites signer une nouvelle feuille et il y a des jetons de présence qui l'accompagnent, soit vous n'en faites pas signer et nous nous arrêtons là. A partir du moment où nous avons signé des feuilles, je trouve tout à fait normal que nous recevions des jetons de présence. C'est mon avis et je propose au moins que vous mettiez ce problème au vote.

Le président. C'est votre avis, mais, formellement, ce n'est pas du tout une obligation. Personne ne propose de soumettre la question de nouveaux jetons de présence au vote, excepté M. Bonny. Voilà, très bien. Alors je soumetts cela au vote. Celles et ceux qui souhaitent que des jetons de présence soient assortis à la signature d'une nouvelle feuille sont priés de lever la main.

Mis aux voix, le fait d'assortir des jetons de présence à la signature d'une nouvelle feuille est accepté à la majorité (quelques oppositions et abstentions).

Le président. Il y aura donc des jetons de présence assortis à votre signature.

M. Michel Ducret, rapporteur de minorité (R). Après l'escamotage de notre amendement, qui, je le rappelle, était contenu dans mon rapport de minorité – j'ai eu le tort de ne pas déposer formellement une petite feuille avec le texte «voir dans le rapport de minorité» – nous avons décidé de faire un pas en direction de la majorité, dans la formule que nous avons proposée dans notre rapport de minorité. Nous acceptons d'augmenter le montant alloué à la construction du musée de 10%, c'est-à-dire que, pour l'ensemble des bâtiments, le musée plus le bâtiment de la Voirie, nous aurons 55 millions de francs au lieu de 50 millions, ce

qui fait que le fameux manque de financement, qui était dans notre proposition initiale de 11 millions, serait ramené à un montant de 5,5 millions, somme qu'il sera aisé de trouver durant la période de construction du musée.

Je rappelle que toute la formulation de notre amendement est faite de manière à mettre en place une étape qui n'est pas, contrairement à ce que M. Mouhanna a affirmé, une étape de construction, purement technique, mais qui est une étape de financement. Cela permet de laisser le temps au Conseil administratif de trouver cet argent et de ne pas voter une construction dont le coût ne serait pas couvert, ce que nous ne pouvons pas faire. La solution adoptée par le Conseil administratif consiste à dire que, si on trouve l'argent supplémentaire à l'extérieur, on diminuera d'autant le montant voté par la Ville de Genève. Nous, nous savons bien que ce ne sera pas le cas, ne serait-ce que parce que ce montant servira déjà à couvrir les hausses inéluctables pendant toute la durée de la construction.

C'est la raison pour laquelle nous proposons cette formule, qui nous paraît frappée au coin du bon sens – comme aime à le dire un de nos collègues du Conseil municipal – et je vous invite à vous rallier à cette proposition. Nous faisons un pas dans votre direction, nous vous invitons à faire un pas dans la nôtre, de manière que nous puissions voter ensemble ce nouveau Musée d'ethnographie, car c'est là, je crois, un effort que le groupe radical consent. Nous aimerions que ce même effort soit fait sur les bancs de la majorité pour venir dans notre direction, afin que tout le monde tire à la même corde. Je vous remercie de votre attention et je dépose de suite mon amendement sur votre bureau, Monsieur le président.

Projet d'amendement

«PROJET D'ARRÊTÉ I

»*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 50 745 000 francs destiné à la construction d'un Musée d'ethnographie, variante 1 du projet lauréat du concours d'architecture, comprenant un bâtiment administratif et un bâtiment d'exposition et de dépôt, situé... (*suite du paragraphe inchangée*).

»Le montant total de la construction s'élève à 86 005 000 francs. La différence de 35 260 000 francs sera couverte par d'autres collectivités publiques, la Fondation pour un nouveau Musée d'ethnographie ainsi que d'autres dons publics ou privés.

»Au cas où les apports mentionnés à l'alinéa précédent *n'atteindraient pas la somme de 35 260 000 francs, le Conseil administratif ne réalisera en première étape que le bâtiment administratif et l'enveloppe et les structures porteuses du bâtiment d'exposition et de dépôt, n'équipant et n'aménageant les surfaces de*

celui-ci qu'à concurrence des montants disponibles. Une fois ces apports obtenus, le Conseil administratif achèvera en deuxième étape l'équipement et l'aménagement de ce bâtiment.

»Au cas où ces apports dépasseraient la somme nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, le montant supplémentaire viendrait alléger d'autant le crédit de 50 745 000 francs à la charge de la Ville de Genève, crédit mentionné au premier alinéa.

»Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen de rescriptions, d'avances ou de bons de caisse à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 50 745 000 francs.

»Art. 3. – Un montant de 507 450 francs sera prélevé sur le crédit indiqué à l'article premier, alinéa premier, et attribué au Fonds municipal d'art contemporain institué par l'arrêté du Conseil municipal du 10 février 1950.»

»Art. 4. – (inchangé).

»PROJET D'ARRÊTÉ II

(inchangé)

»PROJET D'ARRÊTÉ III

(inchangé)

»PROJET D'ARRÊTÉ IV

»Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 4 262 000 francs destiné à l'ameublement et à la muséographie du Musée d'ethnographie, du bâtiment administratif et du dépôt de voirie à la rue Charles-Sturm.

»Le montant total nécessaire s'élève à 5 464 000 francs. La différence de 1 202 000 francs sera couverte par d'autres collectivités publiques, la Fondation pour un nouveau Musée d'ethnographie ainsi que d'autres dons publics ou privés.

»Au cas où les apports mentionnés à l'alinéa précédent n'atteindraient pas la somme de 5 454 000 francs, le Conseil administratif ne meublera en première étape que le bâtiment administratif et l'enveloppe et les structures porteuses du

bâtiment d'exposition et de dépôt, n'équipant les surfaces de celui-ci qu'à concurrence des montants disponibles. Une fois ces apports obtenus, le Conseil administratif achèvera en deuxième étape l'ameublement de ce bâtiment.

»Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen de rescriptions, d'avances ou de bons de caisse à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 4 262 000 francs.

»Art. 3. – (*inchangé*).

»PROJET D'ARRÊTÉ V
(*inchangé*)»

Le président. Je vous remercie, Monsieur Ducret. J'aimerais répondre tout de même à votre mot d'«escamotage», que je trouve pour le moins farfelu. Si le respect des règlements vous semble correspondre à de l'escamotage, c'est une interprétation qui vous concerne seul.

M. Sami Kanaan (S). Un troisième débat peut théoriquement reprendre de A à Z le débat, la discussion, les amendements, mais ce n'est pas le but. Je crois que ce soir nous avons fait le tour du sujet; au moins, on ne pourra pas prétendre que nous avons traité avec précipitation ou avec négligence un des plus grands projets de l'histoire de cette ville.

J'aimerais faire rapidement un certain nombre de remarques sur les reproches faits au projet. C'est un effort particulier que je consens, puisqu'on a l'impression, et certains l'ont déjà dit, que c'est un peu comme pour un chien qu'on veut liquider: on prétend qu'il a la gale.

Une voix. La rage.

M. Sami Kanaan. La rage ou la gale, c'est la même chose, vous savez, on dit qu'il est malade. (*Brouhaha.*)

En ce qui concerne l'emplacement, si on écoutait certains, il faudrait idéalement un immense espace vide, sans arbres, sans immeubles, sans êtres humains à proximité, avec beaucoup de parkings, d'autoroutes et d'aéroports. Voilà le lieu idéal pour le Musée d'ethnographie! Eh bien, je vous mets au défi de le trouver à proximité de notre agglomération. On nous a servi des propositions, comme cela, tirées d'un chapeau, par exemple la place des Nations.

Si nous étions dans un débat d'entrée en matière au moment de créer un projet, si nous étions en train de parler de crédit de préétude, d'analyse du lieu, cela pourrait être sérieux. Cependant, en fin de débat, cela signifie simplement que l'on veut dire non à un projet et le reporter pour vingt ans; c'est pour cela qu'on nous annonce une motion, en tirant d'un chapeau un musée complet sur la petite place des Nations. Je vous rappelle à toutes fins utiles que l'espace disponible – d'autant que cette proposition vient d'un parti qui n'a pas forcément l'intention de supprimer le trafic automobile à la route de Ferney, autant que je sache, ou à l'avenue de la Paix – n'est pas forcément plus grand qu'à la place Sturm.

Au sujet des transports, nous avons clairement plaidé pour un lieu central et accessible. Alors, évidemment, il y a des impacts sur le trafic, mais, de nouveau, nous n'avons pas un lieu vide, nous n'avons pas un espace libre de tout engagement; quoi qu'on fasse dans cette collectivité, il y aura forcément un impact sur l'environnement immédiat. Toute la question est de savoir s'il est acceptable. Il ne faut pas prétendre que les TPG devront déplacer leurs lignes à cause du projet; en effet, ils ont clairement fait savoir que, de toute façon, ils comptaient réorganiser le réseau dans ce secteur et qu'ils vont ensuite tenir compte du projet.

Pour ce qui est du projet muséologique, on peut effectivement être d'avis divergent; je dirais que c'est moins une affaire de parti et d'idéologie qu'une question de choix individuel. Cependant, à entendre certains, il faudrait faire une auberge espagnole, à entendre d'autres, il faudrait un musée archaïque, qui se contente d'exposer les objets, parce que, pour le reste, ce n'est pas crédible.

Ma dernière remarque concerne le blocage des grands projets, et j'insiste sur ce point. On entend souvent dire au Grand Conseil, ici aussi d'ailleurs, que, nous qui sommes de la gauche, nous serions les fossoyeurs des grands projets. Ce que je constate, c'est que, par exemple, le Parti démocrate-chrétien considère un restaurant comme un grand projet, il considère des tunnels routiers comme de grands projets, sous les quais, par exemple. Si c'est cela la vision des grands projets, ce sont uniquement des ouvrages routiers, qui ne concernent en rien la connaissance, la culture et la coexistence. Dans ce cas, je dois effectivement dire que ce n'est pas notre vision des grands projets.

En ce qui concerne les coûts, parce que c'est de cela qu'il s'agit ce soir – et même les libéraux ont admis que, finalement, la discussion sur le lieu est un moyen de détourner la vraie discussion, qui est financière – force est d'admettre que le coût indiqué est crédible pour un projet de cette taille du point de vue du budget. Alors, le seul moyen qui reste pour rendre le projet moins crédible, c'est effectivement de prédire des hausses faramineuses, de l'ordre de 30 à 50%. Nous admettons ce soir qu'il y a un risque de hausse des coûts de la construction, qui s'est déjà avéré depuis les estimations d'août 1999. Cela forcera les responsables du projet à chercher des économies. Des idées d'économies qui ne touchent pas au

volume ni à l'espace disponible ont déjà été données, c'est un excellent exercice. Il est clair aujourd'hui que, si nous votons une enveloppe globale, tout compris, avec les contributions extérieures d'environ 100 millions de francs, c'est bien pour qu'elle soit tenue dans la marge habituelle de plus ou moins 10%.

En conclusion, j'aimerais faire savoir que nous restons convaincus, et nous n'allons pas changer d'avis, qu'il s'agit là d'un excellent projet. Nous avons également été satisfaits de l'évolution de la discussion sur le cofinancement. Là, j'insiste sur le fait que, depuis le début, nous plaidons pour que des solutions soient trouvées, et il faut relever que nous avons fait ce soir un immense pas en avant dans ce domaine. C'est en effet la première fois que nous avons un cofinancement qui dépasse le tiers du montant – ou qui est en tout cas proche du tiers – d'un projet de cette importance. Ce n'est pas banal dans l'histoire de cette ville et, cela, nous le saluons et nous sommes fiers d'y avoir contribué. Nous espérons évidemment que cela pourra encore être amélioré. De ce point de vue là, la phrase mentionnant que tout apport supplémentaire vient en déduction du crédit voté pour la contribution au musée de la Ville de Genève est très sage, parce que cela veut dire que nous n'allons pas faire avec les apports extérieurs encore plus d'aménagements ou de bâtiments, mais que cela viendra alléger encore le crédit. C'est pourquoi, malgré une certaine sympathie pour la position du groupe radical, nous ne la suivrons pas aussi loin. Nous avons fait la moitié du chemin en quelque sorte, puisque nous passons de 65 millions de francs dans les arrêtés votés par la commission des travaux à 55 millions. Les radicaux commençaient à 45 millions, aussi semblerait-il logique qu'ils s'arrêtent à mi-chemin; ils ne font que le quart du chemin, donc nous ne les suivrons pas aussi bas, d'autant plus que, comme je l'ai dit, tout apport supplémentaire viendra en déduction du crédit proposé. Nous resterons donc au chiffre voté en deuxième débat, et j'invite la majorité du Conseil municipal à suivre cette recommandation.

M. Jean-Pierre Oberholzer (L). Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, entre la gale du chien de M. Kanaan et le choléra, le groupe municipal libéral aimerait trouver une potion dont il perçoit peut-être mal la posologie et les effets. En ce qui concerne l'amendement proposé par le groupe radical, nous ne pourrions pas le soutenir, car cette valse-hésitation à 46 millions, 51 millions de francs, nous en percevons mal les objets, les buts et les intentions. Pour une fois, Monsieur Vaissade, vous jouez votre joker, et le groupe libéral décide peut-être de vous faire confiance et de vous suivre dans votre amendement à l'arrêté I distribué au plénum.

Une voix. J'ai gagné.

M. Jean-Pierre Oberholzer: Nous allons donc vous faire confiance et estimer que vous avez effectivement 31 millions de francs dans la poche – non pas en liquide et en pièces d'un sou, car vous auriez des poches bien lourdes – et que vous vous ferez fort de les apporter et, le cas échéant, d'en trouver davantage.

Nous espérons également que la fondation dont nous aurons à débattre tout à l'heure incorporera dans ses statuts la notion que les collectivités publiques, et non pas les privés – nous ne pouvons pas demander à un privé qui fait déjà un don de repasser à la caisse quelques mois ou quelques années plus tard – se montrent toutes solidaires, à hauteur des montants engagés au départ, pour payer les éventuels surcoûts, qui ne sont pas éventuels mais certains. C'est pourquoi le groupe libéral soutiendra l'amendement du Conseil administratif en troisième débat.

En revanche, pour ce qui est du vote sur l'arrêté I global, à une courte majorité, le groupe municipal libéral reste convaincu que ce projet est malgré tout bancal. Je signale que le groupe libéral s'est réuni dans la salle Nicolas-Bogueret. En fait, j'avais demandé un temps de réflexion un peu plus long, mais nous avons été pressé par le temps, car vous semblez vouloir conclure ce soir. Je pense pourtant qu'après quatre-vingt-dix ans d'attente nous n'en sommes pas à un mois près; le Conseil municipal en a décidé autrement. C'est une lecture un peu pervertie de notre règlement de vouloir faire des troisièmes débats au pas de charge, nous en sommes coutumiers. Ce soir, nous sommes payés pour cela, ce n'est pas toujours l'usage, parfois nous n'avons pas de feuilles de signatures et cette fois nous avons dépensé 5000 ou 6000 francs de plus pour cette interruption de séance.

Il y a dans le texte du rapport de majorité une phrase où l'on cite, excusez-moi, je n'ai pas la mémoire des noms, quelqu'un qui dit qu'il faut penser à la septième génération. En ce qui me concerne, je n'irai pas aussi loin, parce que je ne pense pas vivre aussi vieux, mais je m'imagine remontant la rue Ferdinand-Holder, mon petit-fils à la main, qui me dira: «Grand-papa, est-ce toi qui a voté ce bunker?» Et je pourrai lui répondre: «Non, je n'ai pas voté cela, mais, ma foi, c'était ainsi que le peuple l'a voulu!»

M. Georges Breguet (Ve). Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, le groupe des Verts s'en tiendra à l'amendement du Conseil administratif, mais il tient aussi à saluer la position du groupe radical, qui a fait un effort pour trouver une possibilité de rejoindre nos vues. Nous faisons une promesse, c'est celle de tout faire, puisque l'amendement le permet, pour que, dans les faits, la somme proposée par le Parti radical soit atteinte le plus rapidement possible et que la Ville ait à débours ce qu'elle doit, mais en faisant aussi confiance aux autres collectivités.

Excusez-moi, je suis un peu ému, parce que j'aimerais juste vous adresser une parole en tant que vice-président de la Société des amis du Musée d'ethnographie. J'aimerais remercier toutes les personnes qui ont participé aux débats de ce soir et encore un peu plus particulièrement toutes celles qui voteront oui lors du vote final. Je demanderai l'appel nominal pour le vote de l'arrêté I.

M^{me} Liliane Johner, rapporteur de majorité (AdG/TP). En ce qui nous concerne, nous nous en tiendrons au vote précédent pour ce qui est de l'amendement du Conseil administratif. Nous pensons qu'il faut être cohérent et, sur un projet de 102 millions de francs, en assurer au moins les 50%. Nous voterons donc cet amendement.

Le président. Je rappelle simplement que l'amendement fait partie de la proposition que nous vous ferons. Il est inclus, vous l'avez accepté. Le seul amendement que nous avons à ce jour est donc l'amendement radical.

M. Jacques François (AdG/S). Le groupe SolidaritéS de l'Alliance de gauche votera comme il l'a fait en deuxième débat le projet tel qu'il a été proposé par le Conseil administratif.

M. Alain Vaissade, maire. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'enregistre avec satisfaction, Monsieur le chef de groupe du Parti libéral du Conseil municipal, que vous avez réagi à la proposition d'amendement, qui consistait à porter la somme à 55 millions de francs au lieu de 65 millions, ce qui est quand même un plus par rapport à la Ville de Genève. Pour ma part, je considère que c'est le montant maximal, et non pas le montant minimal, mais je m'engage à continuer, avec la Fondation pour un nouveau Musée d'ethnographie, à trouver d'autres financements. C'est dans ce sens-là que je parlais à M. Ducret, qui fait évoluer vraiment positivement le débat ce soir vers un vote regroupant le plus de conseillers municipaux, et c'est pour cela que je disais tout à l'heure que nous avons le même objectif, mais pas la même démarche. Pour ma part, je répète que seules les personnes qui sont motivées par le projet, qui croient à ce projet pour Genève, le projet d'une Genève multiculturelle et internationale, donneront un financement supplémentaire, et nous avons de bonnes pistes pour apporter des montants supplémentaires.

Si j'ai remercié le Parti radical, par l'intermédiaire de M. Ducret, indépendamment de l'issue du vote sur l'amendement qu'il propose, je voudrais remercier, bien sûr, tous les conseillers municipaux, qui ont mené ces débats pendant une

journée et demie, et ceux qui ont fourni un gros travail pendant plus d'un an en commission pour faire aboutir ce projet, qui, à mon avis, est excellent. C'est un excellent projet parce que, au niveau de l'urbanisme, il y a création d'une place publique de plus de 7000 m², c'est un beau projet parce que les salles d'exposition sont multipliées par trois par rapport au musée actuel, que nous réalisons de bonnes conditions d'entreposage de nos collections et surtout parce que nous allons apporter un grand mouvement, en réunissant l'Université et les départements du Musée d'ethnographie, vers une ethnologie qui soit à la mesure de l'ouverture de Genève sur le monde entier.

Pour ma part, je suis évidemment très satisfait de la tournure que prennent ces débats. J'espère que nous nous rassemblerons pour être le plus nombreux possible à voter ce crédit, tout en sachant que c'est à la population d'avoir le dernier mot.

M. Michel Ducret, rapporteur de minorité (R). J'aimerais m'exprimer brièvement, Monsieur le président. Je reste, pour ma part, persuadé que notre formulation était meilleure que celle proposée par le Conseil administratif. Cependant, considérant que les montants demandés diminuent, que des engagements fermes et publics se prennent ce soir, le groupe radical considère avoir été entendu, du moins sur les points les plus importants. C'est la raison pour laquelle je retire l'amendement que j'ai déposé tout à l'heure. (*Applaudissements.*)

Le président. Je vous remercie, Monsieur Ducret. Nous n'avons donc plus d'amendement, ni, du reste, de demande de prise de parole, ce qui revient à dire que nous allons voter en troisième débat les arrêtés tels que nous les avons votés tout à l'heure.

Nous avons une demande de vote à l'appel nominal de M. Breguet pour l'arrêté I. Etes-vous suivi, Monsieur? (*Plus de quatre conseillers municipaux lèvent la main.*) C'est le cas. Je vous remercie.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'arrêté I amendé est accepté par 45 oui contre 28 non. (*Applaudissements.*)

Ont voté oui (45):

M^{me} Nicole Bobillier (S), M. Georges Breguet (Ve), M. Roberto Brogini (Ve), M. Alain Comte (AdG/TP), M^{me} Eustacia Cortorreal (AdG/TP), M. Olivier Coste (S), M^{me} Diana de la Rosa (S), M. Roger Deneys (S), M. Gérard Deshusses

(S), M^{me} Michèle Ducret (R), M. Michel Ducret (R), M. Alain Dupraz (AdG/TP), M^{me} Hélène Ecuyer (AdG/TP), M. Jean-Louis Fazio (S), M. Alain Fischer (R), M. Jacques François (AdG/S), M. René Grand (S), M^{me} Monique Guignard (AdG/TP), M^{me} Catherine Hämmerli-Lang (R), M^{me} Vanessa Ischi (Ve), M^{me} Liliane Johner (AdG/TP), M. Guy Jousson (AdG/TP), M. Roman Juon (S), M. Sami Kanaan (S), M^{me} Virginie Keller Lopez (S), M. Daniel Künzi (AdG/S), M^{me} Michèle Künzler (Ve), M^{me} Ruth Lanz (AdG/S), M. Bernard Lescaze (R), M. Pierre Losio (Ve), M. Alain Marquet (Ve), M^{me} Christina Matthey (Ve), M. Pierre Maudet (R), M. Jacques Mino (AdG/S), M. Souhail Mouhanna (AdG/S), M. Paul Oberson (Ve), M. Jean-Pascal Perler (Ve), M^{me} Sandrine Salerno (S), M. Alain-Georges Sandoz (AdG/TP), M. Damien Sidler (Ve), M. Daniel Sormanni (S), M. François Sottas (AdG/TP), M^{me} Marie-France Spielmann (AdG/TP), M^{me} Marie Vanek (AdG/S), M. Christian Zaugg (AdG/S).

Ont voté non (28):

M^{me} Anne-Marie von Arx-Vernon (DC), M. Didier Bonny (DC), M^{me} Marie-Thérèse Bovier (L), M^{me} Renate Cornu (L), M. Philippe Cottier (DC), M^{me} Barbara Cramer (L), M^{me} Linda de Coulon (L), M. Guy Dossan (R), M^{me} Fatiha Eberle (AdG/I), M^{me} Alice Ecuillon (DC), M^{me} Micheline Gioiosa (L), M. Jean-Marc Guscetti (L), M. Jean-Marie Hainaut (L), M. François Harmann (L), M. André Kaplun (L), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Jean-Pierre Lyon (AdG/I), M. Guy Mettan (DC), M. Mark Muller (L), M^{me} Isabel Nery (AdG/SI), M. Jean-Pierre Oberholzer (L), M. Robert Pattaroni (DC), M. Peter Pirkl (L), M. Georges Queloz (L), M. Pierre Reichenbach (L), M^{me} Alexandra Rys (DC), M. Armand Schwein-gruber (L), M^{me} Evelyne Strubin (AdG/I).

Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (6):

M^{me} Sophie Christen (L), M. Jean-Marc Froidevaux (L), M. François Henry (L), M. Jean-Luc Persoz (L), M. Guy Savary (DC), M. René Winet (R).

Présidence:

M. Bernard Paillard (AdG/SI), président, n'a pas voté.

L'arrêté II est mis aux voix article par article et dans son ensemble; il est accepté à la majorité (opposition du groupe démocrate-chrétien et abstention du groupe libéral).

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2001 (soir)
Proposition et motions: Musée d'ethnographie

L'arrêté III amendé par la commission est mis aux voix article par article et dans son ensemble; il est accepté à la majorité (opposition du groupe démocrate-chrétien et abstention du groupe libéral).

L'arrêté IV amendé par la commission est mis aux voix article par article et dans son ensemble; il est accepté à la majorité (opposition du groupe démocrate-chrétien et abstention du groupe libéral).

L'arrêté V amendé par la commission est mis aux voix article par article et dans son ensemble; il est accepté à la majorité (opposition du groupe démocrate-chrétien et abstention du groupe libéral).

Les arrêtés sont ainsi conçus:

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

ARRÊTÉ I

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 55 005 000 francs destiné à la construction d'un Musée d'ethnographie, variante 1 du projet lauréat du concours d'architecture, comprenant un bâtiment administratif et un bâtiment d'exposition et de dépôt, situé à la rue Charles-Sturm, sur les parcelles 4067, 7159, feuille 3, 7172, feuille 5, 4146, 7182, 7183, feuille 7, 4362, 4364, 7234, 7235, feuille 13, section Cité, et 2339, 3028, feuille 27, 3047, 3049, 3051, feuille 33, section Eaux-Vives du cadastre de la Ville de Genève.

Le montant total de la construction s'élève à 86 005 000 francs. La différence de 31 000 000 francs sera couverte par des apports des autres collectivités publiques, de la Fondation pour un nouveau Musée d'ethnographie ainsi que d'autres dons publics ou privés.

Au cas où les apports mentionnés à l'alinéa précédent dépasseraient la somme de 31 000 000 francs, le montant supplémentaire viendrait alléger d'autant le crédit de 55 005 000 francs à charge de la Ville de Genève, crédit mentionné à l'alinéa 1.

Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen de rescriptions, d'avances ou de bons de caisse à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 55 005 000 francs.

Art. 3. – Un montant de 550 050 francs sera prélevé sur le crédit indiqué à l'article premier, alinéa 1, et attribué au Fonds municipal d'art contemporain institué par l'arrêté du Conseil municipal du 10 février 1950.

Art. 4. – La dépense prévue à l'article premier, à laquelle il convient d'ajouter le montant de 4 288 000 francs des crédits d'études votés les 18 octobre 1983, 24 mai 1988 et 10 mars 1998, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la mise en exploitation, soit de 2006 à 2035.

ARRÊTÉ II

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 683 700 francs destiné à l'aménagement des trottoirs situés rue Ferdinand-Hodler, boulevard des Tranchées, rue Charles-Sturm et boulevard Helvétique.

Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen de rescriptions, d'avances ou de bons de caisse à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 683 700 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier, à laquelle il convient d'ajouter le montant de 300 000 francs du crédit d'étude voté le 11 février 1998, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 20 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la mise en exploitation, soit de 2003 à 2022.

ARRÊTÉ III

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1 794 000 francs destiné aux aménagements extérieurs situés sur la place Emile-Guyénot, sur le mail arboré de la rue Charles-Sturm, ainsi qu'à l'aménagement de la passerelle piétonne entre la rue Charles-Sturm et la promenade de l'Observatoire.

Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen de rescriptions, d'avances ou de bons de caisse à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 794 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la mise en exploitation, soit de 2006 à 2035.

ARRÊTÉ IV

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 5 464 000 francs destiné à l'ameublement et à la muséographie du Musée d'ethnographie, du bâtiment administratif et du dépôt de voirie à la rue Charles-Sturm.

Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen de rescriptions, d'avances ou de bons de caisse à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 5 464 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 15 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la mise en exploitation, soit de 2007 à 2021.

ARRÊTÉ V

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 4 255 000 francs destiné à la reconstruction d'un dépôt de voirie jouxtant le musée et donnant sur le boulevard Helvétique et dont les superstructures devront permettre aux piétons un accès direct entre la plate-forme du musée et le boulevard Helvétique.

Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen de rescriptions, d'avances ou de bons de caisse à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 4 255 000 francs.

Art. 3. – Un montant de 42 550 francs sera prélevé sur le crédit indiqué à l'article premier et attribué au Fonds municipal d'art contemporain institué par l'arrêté du Conseil municipal du 10 février 1950.

Art. 4. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la mise en exploitation, soit de 2006 à 2035.

Le troisième débat ayant eu lieu, les arrêtés deviennent définitifs.

Le président. Il nous reste, je vous le rappelle, à traiter des rapports M-78 A et M-79 A, puisque nous avons un seul débat portant sur trois objets. Je passe au vote de la motion M-78. En deuxième débat, je fais voter la motion. C'est donc l'objet qui concerne la création d'une Fondation pour le nouveau Musée d'ethnographie, vous avez tous cela sous les yeux.

M. Christian Zaugg (AdG/SI). Je vous prie de m'excuser, Monsieur le président, mais je vous ai remis un amendement à la motion M-78 et vous n'en parlez pas.

Le président. Oui, vous avez raison.

M. Christian Zaugg (AdG/SI). J'ajoute que je pensais que cela allait de soi et que vous alliez le proposer au vote; j'ai donc été pris de court.

Le président. Tout à fait. Vous le faites en ce moment, vous nous proposez cet amendement, que je vais donc soumettre au vote. Est-ce que vous voulez bien nous lire le texte de votre amendement, Monsieur Zaugg?

M. Christian Zaugg (AdG/SI). Oui, je veux bien le lire. Cet amendement vise à combler un vide, car on ne parle pas des structures de la fondation dans la motion M-78. Cet amendement pose donc le problème de l'organisation de ladite fondation, et demande que le Conseil administratif présente au Conseil municipal, pour approbation, ses structures et ses statuts. Il y a également un point qui nous semble extrêmement important, c'est le futur du personnel de la Ville de Genève qui travaille actuellement au Musée d'ethnographie, qu'en adviendra-t-il? Voici donc notre amendement, qui est l'ajout d'un paragraphe supplémentaire; je le lis rapidement:

Projet d'amendement

«Le Conseil administratif présentera au Conseil municipal, pour le lui soumettre, le projet de fondation, et en particulier son organisation et ses statuts. La Fondation pour le nouveau Musée d'ethnographie devra rester en majorité en mains publiques. Les employés de ladite fondation seront au bénéfice du statut du

personnel de la Ville de Genève.»

Le président. Je vous remercie, mais, formellement, il fallait que vous le présentiez. Monsieur Mouhanna, vous souhaitez vous exprimer? (*Protestations.*)

M. Souhail Mouhanna (AdG/SI). Si vous insistez, je prendrai mon temps de parole. Je voudrais dire qu'il faut qu'il soit très clair qu'il s'agit bien pour nous que le Conseil administratif nous présente le projet de fondation, avant que ce soit définitif.

M. Jean-Pierre Oberholzer (L). Nous n'avons pas un pape à élire ce soir, mais nous devons voter pour un Musée d'ethnographie. Est-il bien utile de discuter encore jusqu'à point d'heure, dans une nuit qui s'annonce longue, de cette fondation? Moi, je propose formellement que nous en débattions sereinement non pas en fin de soirée, alors que nous sommes fatigués, mais au mois de mars. En effet, nous soulevons maintenant des problèmes de personnel, de gestion et autres et je ne vois pas l'utilité maintenant d'aller au bout de ce débat.

Le président. Je suis désolé, Monsieur Oberholzer, hier nous avons annoncé notre façon de procéder, à savoir que nous traiterions les trois objets dans un seul débat et que nous les voterions au terme de ce débat.

M. Alain Vaissade, maire. Dans ce projet de motion M-78, il a bien été expliqué en commission que le désir était d'avoir une fondation de droit public. Pour réaliser une fondation de droit public, cela ne se décide pas comme cela sur une décision du Conseil municipal; il faut que le Conseil municipal accepte un projet qui soit présenté par le Conseil administratif, mais il faut aussi que le Grand Conseil accepte cette fondation de droit public. Vous imaginez donc que ce n'est pas ce soir que cela peut se décider; ce que vous demandez au Conseil administratif, c'est qu'il vous propose un projet, de telle manière que vous puissiez l'accepter ou le refuser dans cette enceinte. En l'occurrence, il n'y aura donc pas de nombreux débats. Si cette motion est acceptée, nous vous présenterons un projet.

Le président. Je vous remercie, Monsieur Vaissade. La parole n'est plus demandée sur l'amendement de M. Zaugg et Mme Johner. Je le sou mets donc à vos suffrages.

Mis aux voix, l'amendement de M. Zaugg et Mme Johner est accepté à la majorité (quelques oppositions et nombreuses d'abstentions).

Mise aux voix, la motion M-78 amendée est acceptée à la majorité (1 opposition et nombreuses abstentions démocrates-chrétiennes et libérales).

La motion est ainsi conçue:

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de créer une fondation (respectivement de transformer la fondation existante destinée à rechercher des fonds pour la construction du musée) en y incluant une représentation importante de l'Etat et d'autres contributeurs potentiels au musée, aussi bien pour gérer les apports à la construction du musée que pour ensuite gérer ce musée à moyen et long terme. Cette fondation devra aussi avoir pour mandat de développer des mécanismes de coopération avec les milieux concernés par l'activité du musée, en particulier les acteurs de terrain de l'intégration et de la Genève multiculturelle.

Le Conseil administratif présentera au Conseil municipal, pour le lui soumettre, le projet de fondation, et en particulier son organisation et ses statuts. La Fondation pour le nouveau Musée d'ethnographie devra rester en majorité en mains publiques. Les employés de ladite fondation seront au bénéfice du statut du personnel de la Ville de Genève.

Le Conseil administratif est chargé de présenter un projet d'arrêté ou de prendre une mesure.

Le président. Nous passons à la motion M-79 qui clôt le débat sur le sujet et dont il nous semblait qu'elle devait être retirée, mais il nous faut évidemment pour cela l'accord des auteurs. Est-ce qu'un des auteurs ou quelqu'un d'autre souhaiterait s'exprimer sur le non-retrait de cet objet? Si ce n'est pas le cas, nous considérons qu'il est retiré, puisque la proposition nous en a été faite formellement et que sa caducité nous semblait patente.

La motion M-79 est caduque.

Le président. M. Alain Vaissade souhaite encore s'exprimer.

M. Alain Vaissade, maire. J'aimerais rappeler – cela a déjà été dit lors de la séance précédente – que nous célébrons cette année le centième anniversaire du Musée d'ethnographie. Je voudrais vous remercier de lui avoir offert un beau cadeau d'anniversaire! (*Applaudissements.*)

4. Pétitions.

Le président. Nous avons reçu la pétition P-41: «Odeurs pestilentielles à l'école du Mail II». Cette pétition sera renvoyée à la commission du même nom.

5. Propositions des conseillers municipaux.

Le président. Je vous rappelle que, lors de notre séance de 17 h, MM. Sami Kanaan et Gérard Deshusses ont déposé la motion M-162, munie de la clause d'urgence et intitulée «Pour un effort collectif en faveur du Théâtre de Carouge et le respect des décisions du Conseil municipal».

En outre, nous avons reçu les motions suivantes:

- M-163, de *M. Jean-Pierre Lyon, M^{mes} Fatiha Eberle, Isabel Nerny et Evelyne Strubin*: «Priorité aux TPG»;
- M-164, de *M. Alain Comte*: «Ouverture de la piscine extérieure de Varembe le samedi 2 juin 2001»;
- M-165, de *MM. Gérard Deshusses, Roger Deneys, Olivier Coste, René Grand, Roman Juon, Sami Kanaan, Daniel Sormanni, M^{mes} Nicole Bobillier, Virginie Keller Lopez et Sandrine Salerno*: «Réaménagement du quai Capod'Istria»;
- M-166, de *MM. Gérard Deshusses, Roger Deneys, Olivier Coste, René Grand, Roman Juon, Sami Kanaan, Daniel Sormanni, M^{mes} Nicole Bobillier, Virginie Keller Lopez et Sandrine Salerno*: «Restauration des bains d'Arve»;
- M-167, de *M^{me} Sandrine Salerno, MM. Gérard Deshusses, Roman Juon, Daniel Sormanni, René Grand, Olivier Coste, Sami Kanaan, Roger Deneys, Jean-Louis Fazio, M^{mes} Nicole Bobillier, Diana de la Rosa et Virginie Keller Lopez*: «...4, 5, 6, nous collerons nos affiches!»

ainsi que la résolution suivante:

- R-35, de *MM. Gérard Deshusses, Roger Deneys, Olivier Coste, Sami Kanaan, Roman Juon, René Grand, Daniel Sormanni, M^{mes} Virginie Keller*

Lopez, Sandrine Salerno et Nicole Bobillier: «Préservation de la colline de Beau-Séjour».

6. Interpellations.

Néant.

7. Questions.

Néant.

Séance levée à 23 h 50.

SOMMAIRE

- | | |
|---|------|
| 1. Communications du Conseil administratif | 3770 |
| 2. Communications du bureau du Conseil municipal | 3770 |
| 3.a) Rapports de majorité et de minorités de la commission des travaux chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de quatre crédits pour un total de 73 000 000 de francs, ramené à 67 201 700 francs, soit: | |
| – un crédit de 62 377 600 francs, ramené à 55 005 000 francs, destiné à la construction d'un Musée d'ethnographie, variante 1 du projet lauréat du concours d'architecture, comprenant un bâtiment administratif et un bâtiment d'exposition et de dépôt, situé à la rue Charles-Sturm, sur les parcelles 4067, 7159, feuille 3, 7172, feuille 5, 4146, 7182, 7183, feuille 7, 4362, 4364, 7234, 7235, feuille 13, section Cité, et 2339, 3028, feuille 27, 3047, 3049, 3051, feuille 33, section Eaux-Vives du cadastre de la Ville de Genève; | |
| – un crédit de 683 700 francs destiné à l'aménagement des trottoirs situés rue Ferdinand-Hodler, boulevard des Tranchées, rue Charles-Sturm et boulevard Helvétique; | |
| – un crédit de 1 842 500 francs, ramené à 1 794 000 francs, des- | |

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2001 (soir)
Proposition et motions: Musée d'ethnographie

tiné aux aménagements extérieurs situés sur la place Emile-Guyénot et sur le mail arboré de la rue Charles-Sturm, ainsi qu'à la construction de la passerelle piétonne entre la rue Charles-Sturm et la promenade de l'Observatoire;

- un crédit de 3 841 200 francs, porté à 5 464 000 francs, destiné à l'ameublement et à la muséographie du Musée d'ethnographie, du bâtiment administratif et du dépôt de voirie à la rue Charles-Sturm;
- un crédit de 4 255 000 francs destiné à la reconstruction d'un dépôt de voirie jouxtant le musée et donnant sur le boulevard Helvétique et dont les superstructures devront permettre aux piétons un accès direct entre la plate-forme du musée et le boulevard Helvétique(PR-40 A/B/C/D). Suite du premier débat ... 3770
- 3.b) Rapport de la commission des travaux chargée d'examiner la motion de M. Sami Kanaan, renvoyée en commission le 21 mars 2000, intitulée: «Création d'une fondation pour le nouveau Musée d'ethnographie» (M-78 A). Suite du premier débat 3771
- 3.c) Rapport de la commission des travaux chargée d'examiner la motion de M. Alain Comte, M^{mes} Eustacia Cortorreal, Hélène Ecuyer, Monique Guignard, Liliane Johner, MM. Guy Jousson, Alain-Georges Sandoz, François Sottas et M^{me} Marie-France Spielmann, renvoyée en commission le 21 mars 2000, intitulée: «Pour l'étude des deux variantes de construction du Musée d'ethnographie» (M-79 A). Suite du premier débat 3771
- 4. Pétitions 3835
- 5. Propositions des conseillers municipaux 3836
- 6. Interpellations 3836
- 7. Questions 3836

La mémorialiste:
Marguerite Conus